

15 décembre 2021



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
pour le territoire de Liffré-Cormier
Communauté

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
POUR LE TERRITOIRE DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ**

ENTRE

Liffré-Cormier Communauté

Représenté par Stéphane PIQUET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 14 décembre 2021,

Ci-après désigné par « Liffré-Cormier Communauté »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Ludovic GUILLAUME, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine,
Ci-après désigné par « l'État » ;

Le Conseil départemental,

Représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, président
Ci-après désigné par « Le Département » ;

La Banque des territoires,

Représentée par Élodie FREFIELD, Directrice territoriale Ille-et-Vilaine
Ci-après désignée par « La banque des territoires » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de Liffré-Cormier Communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le territoire de Liffré-Cormier Communauté et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

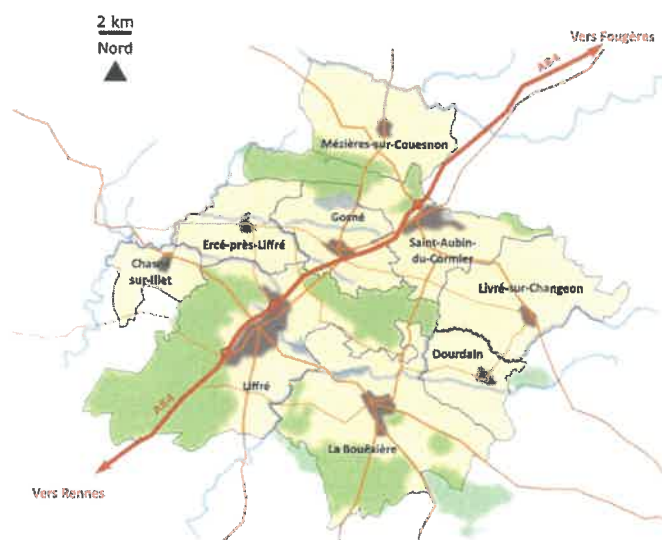
ARTICLE 2 – AMBITION DU TERRITOIRE DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

2.1. Présentation du territoire signataire

Depuis 2017, Liffré-Cormier Communauté réunit neuf communes et 26 826 habitants (population légale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021), pour une superficie de 252,25km², soit une densité moyenne de 106 habitants / km². La Communauté de communes Liffré-Cormier Communauté se veut un **bassin de vie intermédiaire** entre Fougères Agglomération et Rennes Métropole, également au croisement entre le bassin de vie de Vitré et celui du Val d'Ille-Aubigné. **Le territoire est desservi par l'A84**, grâce à trois échangeurs (deux situés à Liffré, un à Saint-Aubin-du-Cormier) et est également maillé par un réseau de routes départementales structurantes (RD 794, RD 106 ou RD 102 par exemple).

Les neuf communes-membres se répartissent en trois groupes :

- Liffré (7 902 hab., soit 29 % population), pôle structurant de Liffré-Cormier Communauté ;
- Les pôles secondaires de La Bouëxière (4 592 hab. = 17%) et Saint-Aubin-du-Cormier (4 061 hab. = 15%) ;
- Les autres communes, plus rurales, concentrent chacune 4 à 8 % de la population et assurent un rôle de pôle de proximité indispensable à la vitalité du territoire et aux besoins des habitants.



Ainsi, **les trois centralités de Liffré Cormier Communauté réunissent les deux tiers de la population**, structurent le territoire communautaire et polarisent même au-delà de celui-ci.

Situé au Nord-Est de Rennes, dans un secteur richement boisé, au patrimoine bocager encore relativement préservé, écologiquement riche et attrayant au niveau paysager, Liffré-Cormier Communauté est un territoire dynamique, reconnu pour son attractivité économique et la qualité de vie pour l'ensemble de ses habitants, avec une population plus jeune que la moyenne départementale.

On dénombre **8 245 emplois** sur le territoire en 2017, dont les trois quart sont implantés dans les deux pôles d'emplois du territoire, à savoir **Liffré (44% des emplois) et Saint-Aubin-du-Cormier (32,5 % des emplois)**. Le territoire est doté d'une tradition industrielle, notamment dans l'agroalimentaire (16,6% des emplois relèvent du secteur de l'industrie). Toutefois, le secteur tertiaire concerne une part de plus en plus importante des emplois. En 2017, 40,2% des emplois relèvent de l'administration publique, l'enseignement, la santé ou l'action sociale.

On dénombre **13 098 actifs de 15 à 64 ans** sur le territoire en 2017. Parmi ceux ayant un emploi, 85% se rendent au travail en voiture et 3,6% utilisent les transports en commun. Les ménages résidant sur le territoire sont équipés pour une mobilité pendulaire hors commune de résidence, notamment vers la métropole rennaise. **57% des ménages sont équipés de deux voitures et plus** (INSEE 2017).

2.2. L'élaboration du projet de territoire de Liffré-Cormier Communauté, une démarche concertée menée en 2018-2019 et actualisée en 2020

En mars 2018, le conseil communautaire a lancé l'élaboration du projet de territoire de Liffré-Cormier Communauté et décidé de recourir à un prestataire pour l'accompagner dans cette démarche : le cabinet Auxilia a été mandaté à cet effet en juillet 2018 à l'issue d'une consultation.

L'élaboration du projet de territoire a mobilisé une diversité d'acteurs du territoire, grâce à des événements et outils diversifiés :

- Un premier atelier de travail a été organisé en septembre 2018, réunissant au moins deux élus de chaque commune ;
- Les élus des communes et les membres du conseil de développement ont été conviés à deux séminaires dédiés, en octobre et décembre 2018 ;
- Les services de la Communauté de communes ont été invités à deux ateliers de travail dédiés, en septembre 2018 et mai 2019 ;
- Un atelier a été organisé à l'attention d'acteurs « pépites », c'est-à-dire d'un échantillon d'habitants impliqués sur le territoire par le biais de leur activité professionnelle, citoyenne ou économique ;
- Un forum-actions a été organisé en mars 2019, à l'attention des élus du territoire, des services de la Communauté et des communes, des membres du conseil de développement et des habitants, citoyens ou responsables associatifs du territoire ;
- Un atelier a été organisé à l'attention des élèves des quatre collèges du territoire, en mars 2019 ;
- Une enquête a été menée auprès de la population, de décembre 2018 à janvier 2019 : 888 contributions ont été recueillies.

Des réunions du Comité de pilotage ont régulièrement ponctué l'ensemble de la démarche.

Le projet de territoire a été adopté par le conseil communautaire le 14 octobre 2019.

En 2020, à l'issue des élections municipales et communautaires, de nouveaux ateliers ont été organisés à l'attention de l'ensemble des élus communaux, afin de leur permettre de s'approprier le projet de territoire et de préciser les priorités du mandat à venir.

2.3. Les enjeux de développement du territoire

La première phase de **diagnostic partagé** a permis d'identifier **12 défis ou enjeux pour le territoire** :

- **Une agriculture et une alimentation de qualité** au service des habitants :
 - Une alimentation de qualité et de proximité, accessible en termes de prix (avec un enjeu de sensibilisation du consommateur),

- Une agriculture locale préservée, tant en matière de foncier, d'installation, d'environnement que de rémunération ;
- Les ressources locales pour une **économie de la proximité** (agriculture, forêt, artisans, PME, commerces, tourisme...) :
 - Une économie locale qui sait valoriser ses ressources (environnementales mais aussi agricoles / en lien avec l'économie circulaire) pour les emplois de demain,
 - Des transports réinventés au nom de l'attractivité économique du territoire ;
- **Créativité, innovation, numérique** : le soutien aux projets à taille humaine :
 - L'accompagnement au montage de projets et l'opportunité numérique ;
- Du zéro déchet à l'économie circulaire : des activités qui visent **l'excellence environnementale** :
 - Des solutions de valorisation optimisée (localement ?) de filières de déchets (entre autres biodéchets),
 - L'accompagnement au changement de comportements par le rôle-clé de la consommation (local, qualité, emballages, réemploi) ;
- Être acteur de la transition écologique et énergétique : **sobriété** dans notre consommation (matériaux, foncier, énergie...), **production de nos propres ressources** (énergies renouvelables...) ;
 - Le cap de l'autonomie énergétique du territoire en visant conjointement le développement territorial de la production d'énergies renouvelables et la sobriété énergétique (cf. PCAET) ;
 - La lutte contre la précarité énergétique pour transition écologique et cohésion sociale (rénovation, mobilité, alimentation...),
 - La prise de conscience du foncier comme ressource non renouvelable : un objectif de stopper l'artificialisation des sols (+ densification, collectif, espaces communs),
 - En lien, la réutilisation des matériaux de construction (cf. économie circulaire) ;
- Habiter le territoire : **des cœurs de bourg vivants, des logements adaptés** pour tous les âges :
 - La « réinvention » du commerce et du service de proximité,
 - Le modèle d'un commerce de proximité, soutenu et largement partagé,
 - Le modèle urbain d'espaces partagés (places et espaces communs, logements partagés), au service du vivre-ensemble (et d'une maîtrise des ressources),
 - Le modèle d'une alimentation de qualité, locale et accessible pour tous ;
- Patrimoines, nature, cadre de vie : un territoire à **haute-qualité de vie** :
 - La défense (et mise en valeur) des patrimoines comme vecteur de l'identité et de la richesse locale,
 - L'enjeu fort du patrimoine bâti existant,
 - La défense des cœurs de bourg (notion « d'espace commun et apaisé à défendre », représentée par la demande de « voies douces », par la sauvegarde du patrimoine, par un environnement accessible, etc.) ;

- **Bouger, marcher, se déplacer : pour des mobilités plus faciles et plus durables :**
 - L'interconnexion des différentes communes par un maillage fort entre elles (le transport en commun est cité, auquel on peut ajouter l'opportunité du véhicule autonome),
 - Le développement des modes actifs (marche et vélo), exigence en matière de mobilité et de santé publique,
 - La recherche de la convivialité dans les cœurs de bourg par des aménagements repensés facilitant la marche à pied ;
- **Santé publique, vieillissement et dépendance :**
 - Une offre de soins (personnel médical) à préserver en quantité et en qualité à l'avenir dans le territoire,
 - La prévention à intégrer dans les différentes politiques publiques et à décliner au regard des enjeux en matière d'alimentation, d'urbanisme de mobilité, de jeunesse...
 - L'adaptation du territoire au grand-âge et à la dépendance, avec des réponses à imaginer face au défi du vieillissement ;
- **Miser sur la jeunesse, bien grandir sur le territoire :**
 - La jeunesse et le besoin de prévention en matière de santé,
 - La jeunesse et le besoin de participation (« différents espaces de la société »),
 - La jeunesse et le besoin de mobilité (« se déplacer de manière autonome »),
 - L'école à réinventer comme espace de partage et d'expérimentation ;
- **Élus, acteurs locaux, habitants, coconstruire ensemble l'avenir du territoire : démocratie participative et gouvernance locale**
 - Une implication des habitants dans le processus de gouvernance et de co-construction des politiques publiques, pour renouveler les pratiques démocratiques, en impliquant également à la jeunesse « éducation à la citoyenneté »),
 - Une gouvernance optimisée entre les différents acteurs de la vie collective locale, les échelons de l'administration publique et les territoires voisins ;
- **Être ensemble : culture et sport, cohésion et innovation sociale**
 - L'interconnexion des différentes communes par un maillage fort entre elles,
 - Le vivre-ensemble par l'accès à la culture et au sport,
 - La défense du modèle du bénévolat par un soutien au tissu associatif.

ARTICLE 3 – LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le présent contrat décline les orientations stratégiques du projet de territoire approuvé le 14 octobre 2019.

Afin de répondre aux enjeux définis à l'issue de la phase de diagnostic, le projet de territoire a en effet été établi autour de **six orientations stratégiques**, qui expriment la finalité et les effets recherchés de la politique publique menée. Chaque orientation est ensuite déclinée en objectifs stratégiques :

- **Une terre citoyenne : faire vivre notre territoire à taille humaine**
 - Impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de participation

- Faire vivre notre intercommunalité grâce à la coopération entre les communes et la reconnaissance du rôle de l'élu local
- Mettre en œuvre notre projet de territoire en nous appuyant sur l'ensemble de nos partenaires, des forces-vives et des acteurs locaux
- **Une terre durable : relever les défis de la transition écologique**
 - Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement
 - Devenir un territoire 100% autonome en énergie en 2050
 - Adapter notre territoire aux défis du changement climatique
 - Sauvegarder notre biodiversité, notre ressource en eau et la richesse de nos écosystèmes naturels
 - Nous engager en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs
- **Une terre de cohésion : porter attention à chacun**
 - Diffuser, dans le territoire et dans l'espace public, notre vision d'une mixité sociale et intergénérationnelle
 - Améliorer le quotidien des personnes les plus vulnérables en endiguant la montée des exclusions
 - Intégrer les associations et les bénévoles dans l'animation et le fonctionnement du territoire
 - Faire de l'accès à tous aux sports, à la culture et aux loisirs, le moteur de la cohésion sociale
- **Un territoire facile : rendre la vie plus facile**
 - Maîtriser l'urbanisme de notre territoire, pour rester à taille humaine et entretenir le lien social
 - Assurer une qualité de vie dans nos villes, par la maîtrise de la consommation de foncier et une offre de logements adaptés
 - Garantir des cœurs de bourgs vivants, naturels et conviviaux, faciles à vivre
 - Repenser l'offre de commerces et l'accessibilité des services, au plus près, pour un territoire de proximité
 - Conduire une stratégie de transition et d'inclusion numériques
 - Réinventer la mobilité des courtes distances, pour offrir le choix à chacun de moins prendre sa voiture
- **Une terre d'accueil : s'épanouir à tous les âges**
 - Relever le défi du vieillissement de la population, en adaptant notre territoire au grand-âge et à la dépendance
 - Être un territoire de vie en nous appuyant sur notre jeunesse, pour faire grandir et s'épanouir ici nos enfants
 - Faire du bien-vivre une priorité transversale à toutes les politiques publiques

- **Une terre à haute valeur-ajoutée : accompagner l'essor d'une économie à haute valeur-ajoutée**
 - Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale, des entreprises et de la création d'emplois
 - Attirer de nouvelles entreprises par des conditions d'accueil optimales et un accompagnement adapté
 - Faire de la formation, initiale et continue, un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois
 - Nous affirmer comme une terre d'innovation, ouverte aux entreprises et aux habitants
 - Préserver notre agriculture, tant en matière de foncier, d'installation, d'environnement que de rémunération
 - Engager ensemble avec les entreprises les réponses aux mutations et aux défis de nos sociétés

Pour chaque orientation, des objectifs opérationnels ont été proposés et ont fait l'objet de propositions d'actions, réunies en **29 fiches-chapeau**.

Ces orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des 29 fiches-chapeau et précisent les actions prêtes à être engagées ou les projets qui restent à préciser par champ d'intervention. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les orientations stratégiques du présent contrat, issues du projet de territoire, s'inscrivent en adéquation avec les objectifs et enjeux décrits dans les documents sectoriels de la collectivité :

- **Le Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025**, adopté en décembre 2020 :

Le Plan Climat de Liffré-Cormier permet d'agir à l'échelle du territoire et des communes, en faveur de la transition climatique et énergétique. Elaboré pour une durée de 6 ans, il permet aux intercommunalités de coordonner la transition énergétique sur leur territoire et de contribuer aux objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, tout en favorisant le déploiement des énergies renouvelables, améliorant la qualité de l'air et en s'adaptant aux changements climatiques déjà amorcés. Les Plans Climat sont des applications locales et opérationnelles des engagements pris lors de la COP21 à Paris.

La stratégie du Plan Climat de Liffré-Cormier Communauté fixe des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, déclinant localement les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone :

- -33% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 2010), -65% d'ici 2050 ;
- -20% des consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2010), -50% d'ici 2050 ;
- Quant aux énergies renouvelables, l'objectif est de porter leur part à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 et 100 % en 2050 (l'atteinte de ces objectifs est liée aux évolutions des consommations d'énergie) ;

Cette stratégie traduit un réel projet de développement territorial durable, au sein duquel Liffré-Cormier Communauté, en tant que coordinateur de la transition énergétique sur son territoire, souhaite développer une politique d'accompagnement aux changements pour tous les acteurs. Elle vise à tendre collectivement vers un mode de vie et des pratiques moins carbonés, un

territoire énergétiquement autonome, une organisation sociale engageante, solidaire et résiliente.

Un plan de 65 actions vise à mettre en œuvre cette stratégie.

- **Le Schéma communautaire des déplacements**, adopté en décembre 2018 :

Le schéma identifie 4 enjeux prioritaires pour le territoire en matière de mobilités et de déplacements :

- Le développement d'alternatives au tout-voiture pour les déplacements vers l'emploi, la formation ou la scolarité ;
- Le renforcement de l'accessibilité aux services et équipements structurants pour le territoire : commerces, équipements culturels et sportifs, équipements de santé et pôles de déplacements (que ces équipements et services soient situés sur le périmètre communautaire, ou en dehors) ;
- Le maintien de la qualité de vie et le renforcement de l'attractivité du territoire, pour les ménages, les entreprises et les visiteurs ;
- L'adaptation des offres de mobilité aux évolutions à venir : contraintes économiques, écologiques ou juridiques, développement d'outils numériques, changements de pratiques sociales et individuelles...

Après avoir identifié ces enjeux, les élus communautaires ont défini les grandes orientations stratégiques, qui fixent une ligne de route pour la collectivité, et ont validé un programme de 19 actions qui vise à les mettre en œuvre. Le schéma des déplacements décline ainsi des actions dans les domaines du développement de l'offre de transports en commun, de l'intermodalité, du covoiturage, des modes actifs, de la mobilité inclusive, de l'accompagnement au changement de pratiques, y compris dans les entreprises du territoire.

Dans la continuité de ce schéma communautaire des déplacements, Liffré-Cormier Communauté a décidé, par délibération de février 2021, de devenir « Autorité organisatrice des mobilités ». Cette prise de compétence a pris effet le 1er juillet 2021 et permet à Liffré-Cormier Communauté de se doter d'une responsabilité mais aussi d'une capacité d'initiative en matière de mobilités.

- **Le Programme local de l'Habitat**, adopté en mars 2020 :

Ce premier Programme Local de l'Habitat établi à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté est construit autour de 5 grandes orientations qui sont déclinées en 20 actions :

- 1- Adapter la production de logements en tenant compte des équilibres territoriaux dans une logique de maîtrise foncière ;
- 2- Veiller à l'attractivité et à la qualité des parcs de logements existants ;
- 3- Organiser la mixité sociale ;
- 4- Conduire des politiques ciblées à destination des publics spécifiques (ménages en difficulté, jeunes en intégration professionnelle, personnes âgées et/ou handicapées ; migrants, gens du voyage) ;
- 5- Assurer la gouvernance et la mise en œuvre du PLH.

Le scénario de développement retenu pour ce PLH 2020-2026 est d'environ 2940 logements sur 6 ans, soit une moyenne de 491 logements par an. Il s'agit d'un scénario ambitieux et volontariste qui répond à une dynamique du territoire avec une forte demande de logements et des communes engagées sur de nombreuses opérations. Il a pour objectif de répondre aux besoins identifiés et d'offrir de bonnes conditions de logements aux ménages actuels et futurs.

Une production de logements en renouvellement urbain est également fixée pour Liffré - pôle structurant (tendre vers 15%) ainsi que pour La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier - pôles d'appui (tendre vers 10 %).

Une OPAH, qui s'inscrit dans le cadre du PLH, est prévue à l'échelle de l'ensemble du territoire de Liffré-Cormier Communauté.

- **La Stratégie de développement économique et de l'emploi :**

En 2018, Liffré-Cormier Communauté a engagé l'élaboration d'une stratégie de développement économique et emploi afin de se doter d'une meilleure vision prospective du développement économique de son territoire pour les années à venir.

Sans ordre de priorité, il a été déterminé plusieurs enjeux recensés ainsi :

- Enjeu n°1 : Anticiper les mutations et animer les acteurs du territoire
- Enjeu n°2 : Accompagner le parcours résidentiel des entreprises
- Enjeu n°3 : Favoriser l'emploi sur le territoire
- Enjeu n°4 : Développer l'attractivité du territoire
- Enjeu n°5 : Renforcer la vocation résidentielle et touristique du territoire
- Enjeu n°6 : Agriculture
- Enjeu n°7 : Promouvoir l'image du territoire auprès des cibles prioritaires

A ce stade, les objectifs stratégiques ont été validés par le Conseil communautaire en décembre 2018. Ils doivent désormais être déclinés dans un plan d'actions.

Enfin, on rappelle que le territoire de Liffré-Cormier Communauté est également couvert par le **Schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes**, approuvé le 29 mai 2015 et révisé le 22 octobre 2019 pour tenir compte des évolutions territoriales (extension du périmètre, évolution de certaines communautés de communes et création de communes nouvelles). Chaque commune se dote d'un Plan Local d'Urbanisme.

ARTICLE 4 – LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

Il n'a pas vocation à présenter l'exhaustivité des actions conduites sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté, mais plutôt celles ayant une vocation structurante.

Structuré autour de six orientations stratégiques du territoire, le plan d'action de Liffré-Cormier Communauté se décline de la manière suivante :

L'ensemble des actions du CRTE a vocation à s'inscrire dans l'une des **29 fiches-chapeau issues du projet de territoire de Liffré-Cormier Communauté, qui visent à mettre en œuvre les six orientations stratégiques** :

- **Une terre citoyenne : faire vivre notre territoire à taille humaine**
 - Engager une démarche transversale de concertation, associant plus spécifiquement les jeunes dans la vie publique locale (Fiche-chapeau 1)
- **Une terre durable : relever les défis de la transition écologique**
 - Promouvoir les différentes formes d'économie circulaire et accompagner la diminution des déchets produits sur le territoire (Fiche-chapeau 17)

- Développer et renforcer l'éducation à l'environnement auprès du plus grand nombre (Fiche-chapeau 18)
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des Énergies renouvelables produites sur le territoire communautaire (Fiche-chapeau 19)
 - Réunir les conditions permettant d'assurer une consommation alimentaire locale et de qualité (Fiche-chapeau 20)
 - Accompagner le développement de l'écoconstruction sur le territoire communautaire (Fiche-chapeau 21)
 - Élaborer et mettre en œuvre un programme en faveur de la biodiversité et des écosystèmes naturels (Fiche-chapeau 23)
 - Élaborer un plan de sauvegarde à l'échelle communautaire afin d'optimiser la gestion collective des risques (Fiche-chapeau 24)
 - Mobiliser les habitants et l'ensemble des acteurs dans l'émergence d'une culture communautaire de l'adaptation au changement climatique (Fiche-chapeau 25)
- **Une terre de cohésion : porter attention à chacun**
 - Organiser et faire connaître la réponse aux besoins sociaux fondamentaux sur le territoire (Fiche-chapeau 2)
 - Développer une politique communautaire d'insertion socio-économique (Fiche-chapeau 3)
 - Accompagner les communes dans le développement de lieux d'échange et de mixité intergénérationnelle (Fiche-chapeau 4)
 - Accompagner et renforcer le tissu associatif du territoire (Fiche-chapeau 12)
 - Proposer et promouvoir une offre de loisirs, de culture et de sport de qualité et accessible à tous sur l'ensemble du territoire communautaire (Fiche-chapeau 13)
 - Élaborer et mettre en œuvre une politique de développement touristique communautaire (Fiche-chapeau 14)
- **Un territoire facile : rendre la vie plus facile**
 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous (Fiche-chapeau 9)
 - Développer et mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'accessibilité des biens et services courants (Fiche-chapeau 15)
 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux (Fiche-chapeau 16)
- **Une terre d'accueil : s'épanouir à tous les âges**
 - Développer et valoriser l'offre de services à destination des familles du territoire (Fiche-chapeau 5)
 - Élaborer et mettre en œuvre une politique Jeunesse (Fiche-chapeau 6)
 - Élaborer et mettre en œuvre une politique santé communautaire (Fiche-chapeau 10)
 - Poursuivre et développer la politique communautaire en faveur du bien-vieillir (Fiche-chapeau 11)

- Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagements et leur urbanisation (Fiche-chapeau 22)
- **Une terre à haute valeur-ajoutée : accompagner l'essor d'une économie à haute valeur-ajoutée**
 - Élaborer et mettre en œuvre une politique de formation à tout âge de la vie (Fiche-chapeau 7)
 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire (Fiche-chapeau 8)
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie communautaire de développement économique (Fiche-chapeau 26)
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité économique du territoire (Fiche-chapeau 27)
 - Élaborer et mettre en œuvre un programme communautaire d'accompagnement des acteurs économiques (Fiche-chapeau 28)
 - Définir et mettre en œuvre un programme de soutien aux agriculteurs (Fiche-chapeau 29)

Ces fiches-chapeau sont déclinées dans l'annexe 1 au présent contrat, qui recense également l'ensemble des actions ou projets portés par la Communauté de communes, les communes ou les acteurs territoriaux, qui permettront d'atteindre les objectifs du projet de territoire.

Lors de la préparation du présent contrat, les élus ont identifié des actions communautaires et communales, qui par leur caractère structurant et leur maturité, ont été jugées « prioritaires ». Cette mention apparaît dans l'annexe 1 et permet d'identifier les actions qui pourront faire l'objet d'une attention particulière de la part des instances de pilotage du CRTE, notamment lors des premières années de contractualisation.

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches-action et des fiches-projet en annexe 2, qui sera rédigée dans les six mois suivant la signature du contrat. Ces actions seront amendées tout au long de la vie du contrat, au fur et à mesure de la maturation des projets.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Le territoire de Liffré-Cormier Communauté s'est engagé volontairement dans des démarches nationales :

- **Dispositifs nationaux :**
 - **Maison France Services** : depuis 2019, et après avoir développé à Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier des pôles d'accueil de services de proximité, Liffré-Cormier communauté a engagé une démarche de labellisation de ces structures auprès des services de l'État. La structure « Services de proximité à la population » à Saint-Aubin-du-Cormier a été labellisée au 1^{er} septembre 2020 et la structure située à Liffré a été labellisée en octobre 2021. En s'appuyant sur ces deux structures, le dispositif sera déployé à La Bouëxière en 2022 puis sur l'ensemble du territoire. Ce projet s'inscrit dans la Convention territoriale globale conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales et dans la démarche d'Accueil Social Inconditionnel de Proximité portée par le Département.
 - **Petites Villes de Demain** : Liffré-Cormier Communauté est signataire, avec les communes de Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier, d'une convention d'adhésion au dispositif « Petites villes de demain ». Cette convention va permettre de réaliser un

diagnostic du territoire et de ses besoins en vue de l'élaboration d'une opération de revitalisation du territoire (ORT) et d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

- **Conseiller numérique** : Liffré-Cormier Communauté s'est inscrite dans le dispositif afin de développer des projets autour de l'inclusion numérique.
- **Un jeune, une solution** : Liffré-Cormier Communauté s'engage dans la mise en œuvre de ce plan national, grâce à une coopération avec l'association We Ker.
- **Candidature à des appels à projets nationaux** :
 - Liffré-Cormier Communauté est **lauréat de l'édition 2019 du programme AVELO / Vélo et territoires**. Parmi les grands chantiers inscrits dans le schéma communautaire des déplacements validé en décembre 2018, l'un concerne le développement des pratiques cyclables sur le territoire. Celui-ci requiert trois types d'actions : une intervention sur les infrastructures, afin d'améliorer la sécurité des déplacements cyclables (en particulier sur les liaisons intercommunales), les services, grâce à la création d'un service de location de vélos à assistance électrique et l'accompagnement au changement de pratiques, grâce à des actions d'information, de communication et de sensibilisation. Le projet déployé dans le cadre du programme AVELO vise à développer ces trois types d'actions.
 - En 2021, Liffré-Cormier Communauté est également lauréat de **l'Appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux »**, pour son projet de création d'un Pôle d'Echanges multimodal à Liffré.
 - En 2021, Liffré-Cormier Communauté est lauréat de **l'Appel à projets organisé dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation**, qui vise notamment à accompagner l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux.
- Liffré-Cormier Communauté est signataire d'un **Contrat Territoire Lecture**, qui arrivera à échéance en 2021. Ce dispositif mis en place par le ministère de la Culture a été construit en s'appuyant sur le réseau de lecture publique communautaire et comporte quatre axes : le développement des ressources numériques, le développement de l'action culturelle en bibliothèque, la mise en place d'un schéma d'accessibilité pour les personnes handicapées et le développement de l'éducation artistique en bibliothèque. Il a permis de mobiliser des fonds de l'État en complément de l'engagement financier de la Communauté de communes.
- Liffré-Cormier Communauté est signataire d'une **Convention Territoriale Globale de service aux familles**, avec la CAF d'Ille-et-Vilaine : cette démarche a consisté à décliner, au plus près des besoins du territoire, la mise en œuvre des champs d'intervention partagés par la CAF et le territoire de Liffré-Cormier (Communauté et communes).
- En octobre 2021, Liffré-Cormier Communauté est devenue la **structure porteuse du document d'objectifs du site Natura 2000 « Complexe forestier de Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève »** et assure la présidence du COPIL.
- **En matière de santé, Liffré-Cormier Communauté pourra étudier l'opportunité d'élaborer un contrat local de santé**. Pour améliorer la santé des populations, il est essentiel d'agir sur l'ensemble des déterminants de santé, au premier rang desquels l'environnement matériel et naturel de celles-ci.

Les collectivités territoriales ont la capacité d'agir, au plus près de leurs administrés et en lien avec l'ensemble des acteurs de leur territoire, sur les conditions de vie quotidiennes, notamment via leurs politiques environnementales, d'urbanisme, de logement, de transport ou encore scolaires.

Sur ces enjeux de santé environnementale, comme plus largement sur l'accès aux soins et à la prévention ainsi que sur les prises en charge, le contrat local de santé constitue l'outil privilégié de l'action territoriale de l'ARS Bretagne. Porté politiquement par des collectivités et l'ARS, le contrat local de santé constitue un cadre souple permettant de fédérer les acteurs d'un territoire autour d'enjeux de santé partagés et d'y concentrer des moyens d'action (diagnostics, interventions d'opérateurs, financement de temps d'animation en santé,...).

Ces démarches, quelle que soit leur nature ou leur issue, illustrent dans quelles mesures Liffré-Cormier Communauté décline ses documents stratégiques en mobilisant les dispositifs et partenaires disponibles, y compris ceux inscrits dans le plan France Relance.

Plusieurs projets portés par Liffré-Cormier Communauté ou ses communes-membres ont été financés dans le cadre du Plan de relance, en 2021 :

- **DSIL 2021 – rénovation énergétique**
 - La Bouëxière : subvention de 24 000 € pour le changement de chaudière de l'espace culturel Presbytère par une chaudière bois
 - Livré-sur-Changeon : subvention de 100 000 € pour l'extension et la rénovation thermique de la salle polyvalente
 - Saint-Aubin-du-Cormier : subvention de 15 000 € pour l'installation d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) sur 3 bâtiments

- **Les contrats régionaux :**

Sur la période 2017-2020, Liffré-Cormier Communauté était signataire du Contrat de partenariat Europe / Région / Pays de Rennes, qui permettait de financer les projets répondant aux grandes orientations stratégiques du projet de territoire du Pays de Rennes (en lien avec le SCOT). A partir de 2021, Liffré-Cormier Communauté se projette dans l'élaboration du futur Pacte Région / Territoires d'engagement dans les transitions, en lien avec le Pays de Rennes afin d'assurer la cohérence des réflexions menées à l'échelle du bassin de vie et d'emplois.

- **Les contrats avec des organismes régionaux :**

L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) et Liffré-Cormier Communauté ont signé une convention-cadre le 28 octobre 2016, laquelle régit les modalités d'intervention de l'EPFB sur le territoire. La collectivité et l'EPFB ont convenu de s'associer pour engager une politique foncière visant à faciliter la réalisation des projets communaux et intercommunaux répondant à des critères de développement durable et de mixité (sociale, fonctionnelle, générationnelle, etc.) qu'ils partagent.

Liffré-Cormier Communauté a également conclu en 2021 une convention de partenariat avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER). La SAFER, dont l'action s'inscrit dans une gestion multifonctionnelle de l'espace agricole et forestier, contribue à la mise en œuvre du volet foncier de la politique d'aménagement et du développement durable du territoire rural ainsi qu'à la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre des objectifs définis aux articles L.141-1 et L.111-2 du Code rural et de la pêche maritime. L'une des orientations de la politique foncière de Liffré-Cormier Communauté consiste à créer les conditions visant à concilier développement urbain, activité agricole et protection de l'environnement. La SAFER devient l'opérateur foncier de Liffré-Cormier Communauté.

- **Le contrat de territoire avec le conseil départemental :**

La 3ème génération des contrats de territoire avec le Département s'est conclue par la signature du contrat avec Liffré-Cormier Communauté le 19 juin 2018 pour la période 2017-2021.

Ce contrat de territoire constitue un dispositif majeur en faveur des solidarités humaines et territoriales, contribuant aux besoins de financement pour les projets de développement, d'investissement et d'animation des communes et de Liffré cormier Communauté.

Il est composé de trois types d'aides :

- Le volet 1 correspond aux engagements du Conseil départemental sur le territoire de la communauté dans le cadre de ses différentes programmations pluriannuelles (collèges, routes, action sociale, etc.). Sont également incluses dans ce volet, les subventions accordées par le Département au titre de ses politiques volontaristes comme la petite enfance, l'habitat, les actions éducatives et le développement culturel.
- Le volet 2 recense les opérations d'investissement qui peuvent être réalisées par une commune, une association, un syndicat de communes ou encore la communauté de communes ou d'agglomération.
- Le volet 3 répertorie les actions que le territoire propose au titre du fonctionnement.

4.2. Validation des actions

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent

soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération inter-territoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire.

En matière de mobilités :

Les pratiques quotidiennes des citoyens et des habitants de nos territoires font très largement fi des frontières administratives : travail, études, accès aux soins, consommation de biens et services... Nombre d'enjeux essentiels à nos territoires ne peuvent en outre trouver une réponse pertinente qu'à travers une action collective, adaptée, partagée et complémentaire aux actions entreprises par les différents acteurs publics - seuls ou même à travers les dispositifs contractuels ou institutionnels déjà existants.

Ce dépassement des frontières administratives est d'autant plus vrai en ce qui concerne les mobilités quotidiennes, en particulier à l'échelle d'une aire urbaine comme celle de Rennes.

En 2017, Rennes Métropole signait avec l'État, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts et consignations un « Pacte métropolitain d'innovation », dédié aux mobilités intelligentes. Adossé à ce Pacte, un « Contrat de coopération » engageait la Métropole dans une logique de coopération avec les territoires voisins. Le Contrat de coopération entend associer les dix intercommunalités de l'aire urbaine de Rennes et les cinq agglomérations de Redon, Vitré, Fougères, Saint-Malo et Dinan dans un programme d'études et d'expérimentations partagé et défini collégialement portant sur l'ensemble des enjeux de mobilité quotidienne de ce territoire de près d'un million d'habitants. Co-animé par la Métropole et la Préfecture de Région, il associe la Région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et la Banque des territoires à ces travaux.

Dans la perspective de l'élaboration du CPER 2021-2027, les intercommunalités participant au Contrat de coopération ont identifié un premier programme d'actions et d'études visant à prolonger les travaux engagés depuis 2017 sur le sujet des mobilités.

Les projets et pistes d'actions sont les suivants :

- Développer une ingénierie partagée de la mobilité, à travers un programme d'études et d'expérimentations devant permettre de mettre en commun et de traduire de manière concrète sur le périmètre des EPCI volontaires différentes actions ayant trait aux thématiques travaillées au sein du « contrat de coopération » : covoiturage du quotidien et en milieu rural, continuités cyclables, partage de la voirie au profit des mobilités actives... ;
- Promouvoir une mobilité inclusive, en développant des solutions de mobilité permettant de répondre aux besoins de déplacement des personnes en recherche d'emploi privées de solutions alternatives à la voiture individuelle (éloignement entre le lieu de travail et de domicile, horaires décalés...) et plus largement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, notamment dans l'accès aux services et équipements (publics, de santé, commerces... ;
- Agir en faveur de la décarbonation de nos mobilités, enjeu auquel doivent faire face l'ensemble de nos territoires, en favorisant le développement de sources d'avitaillement d'énergies bas carbone et en confortant les projets de filières de production, par exemple sur l'hydrogène vert ;
- Conforter la mobilité servicielle, afin de simplifier l'accès aux offres de solutions de mobilité alternatives à la voiture solo (bus, car, métro, train, vélos en libre-service, autopartage...) ;
- Accompagner les changements de comportements, en développant un plan d'actions à l'échelle de l'aire urbaine élargie en faveur notamment du covoiturage de proximité et des actions de communication conjointes menées de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire des intercommunalités partenaires ;
- Développer une politique temporelle de la mobilité, en agissant sur les rythmes de vie et les usages afin de réduire les déplacements en heure de pointe et de lutter contre la congestion automobile. La promotion du télétravail (notamment en heures de pointe) et des espaces de coworking constituent notamment des leviers majeurs et participent d'un aménagement équilibré du territoire.

Les rencontres en cours entre la Métropole et l'ensemble des EPCI devraient confirmer un souhait partagé d'ouvrir de nouveaux champs de coopérations territoriales entre les intercommunalités qui participent au « Contrat de coopération », au-delà du seul champ des mobilités, par exemple dans le champ du développement économique, du tourisme, de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation.

Ces coopérations pourront être soutenues par l'État, dans le cadre notamment du volet cohésion territoriale du futur CPER et s'intégrer ultérieurement dans un contrat de coopération associant tous les territoires concernés.

En matière de Mobilités – projet de Transport Collectif en Site propre entre Rennes et Fougères

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec la réflexion autour du développement d'un transport collectif performant et de qualité, de type TCSP, menée entre Rennes et Fougères en partenariat avec le syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères, Fougères Agglomération, Couesnon Marches de Bretagne, le syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes, à laquelle Liffré-Cormier Communauté contribue activement.

En matière de Tourisme

L'intervention de la Région Bretagne en matière de développement touristique se déploie à l'échelle de grandes « Destinations touristiques », qui correspondent aux pratiques des visiteurs et des touristes. Ces périmètres dépassent ceux des EPCI ou des Pays. Liffré-Cormier Communauté appartient à la

Destination « Rennes et les Portes de Bretagne », qui regroupe les territoires du Pays de Rennes, du Pays de Fougères, du Pays des Vallons de Vilaine, de Vitré Agglomération et de la CC du Pays de la Roche aux Fées.

La Région a demandé à chaque Destination touristique d'élaborer une stratégie de développement touristique intégrée. Trois composantes ont été définies au sein de la stratégie de la Destination « Rennes et les Portes de Bretagne » : l'Aventure médiévale, la création contemporaine, l'itinérance nautique et fluviale.

Le 25 mars 2019, la commission permanente de la Région Bretagne a adopté un dispositif d'accompagnement 2019-2021 en faveur des dix Destinations Touristiques de Bretagne. Ce dispositif financier vise à :

- Accompagner les projets partagés/structurants, coordonnées à l'échelle de la Destination et au profit des différents territoires et acteurs la composant ;
- Accompagner l'ingénierie de développement touristique sur les territoires pour la coordination de la stratégie intégrée et la mise en œuvre des projets partagés/structurants.

Un Comité de pilotage réunissant des représentants des territoires inscrits dans la Destination touristique « Rennes et les Portes de Bretagne » instruit les demandes de subvention en fonction de l'adéquation des projets aux modalités de ce dispositif régional mais aussi aux objectifs stratégiques de la Destination.

ARTICLE 5 : MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de Liffré-Cormier Communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un cofinancement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'État.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce

soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- Le CEREMA peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation ;
- La Caisse des Dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés.

La Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets d'avenir pour des territoires plus durables tout en favorisant les leviers de développement économique, vecteur d'attractivité et de cohésion sociale et territoriale. Elle accompagne ainsi les acteurs des territoires dans la construction et la réalisation de leurs projets grâce à une large palette d'offres et de solutions opérationnelles :

- Un accès gratuit à des contenus destinés aux collectivités avec notamment 1/ un accès à une large base documentaire via la plateforme numérique « banquedesterritoires.fr » sur de nombreuses thématiques en cohérence avec les compétences des collectivités, 2/ un service de renseignement téléphonique sur des questions juridiques et financières et des conférences via Territoires Conseils,
- Un soutien à l'ingénierie opérationnelle pour accompagner les projets structurants du territoire avec notamment 1/ l'appui d'experts internes 2/ le financement à 100% d'études « flashes » sur des thématiques dédiées, 3/ le cofinancement à 50% maximum d'études portées par la collectivité.
- Le financement des investissements des collectivités territoriales notamment 1/ les constructions ou réhabilitations de bâtiments publics, y compris éducatifs ou autres bâtiments accueillant des scolaires, 2/ acquisition de matériels roulants propres et les infrastructures de transport (réseaux, ouvrage d'art...), 3/ les infrastructures et réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de GEMAPI 4/ les projets autour de transition écologique et énergétique (biodiversité, production d'énergie renouvelable) 5/ les équipements de nature à renforcer l'attractivité touristique du territoire, 6/ les investissements immobiliers en matière de santé et d'hébergement médico-social, et enfin 7/ le portage foncier et requalification de friches, avec ou sans production de logement social.
- L'investissement en fonds propres, en direct ou de manière intermédiée, dans des projets, en partenariat avec les entreprises du territoire notamment dans les domaines suivants : 1/ immobiliers commercial et d'entreprise, 2/ hébergements et équipements touristiques ou de loisirs, 3/ production d'énergie renouvelable et avitaillement, 4/ infrastructures et transport, 5/ services et usages numériques, 5/ projets à impact social ou environnemental.

6.4. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à participer au réseau des Partenaires du CRTE afin de faciliter son élaboration et sa mise en œuvre. Il veillera notamment à faciliter l'accès aux ressources d'ingénierie du Département -via les agences départementales en particulier - et de ses principaux partenaires techniques de l'aménagement du territoire dans le domaine du tourisme (ADT) de l'habitat (ADIL, NEOTOA) et de l'aménagement (SADIV, SPL).

Le Département s'engage à soutenir de les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention (Contrats de Territoire, Fonds de soutien aux Territoires, AAP centres bourgs et accès aux services, Nouveau dispositif d'aides aux investissements locaux du fonds d'urgence 35 voté par le Département en Avril 2021), sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.5. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engage-nt à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

À la signature du contrat, aucun opérateur n'a été identifié au sein du CRTE du territoire de Liffré-Cormier Communauté.

6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

L'élaboration du projet de territoire de Liffré-Cormier Communauté a fait l'objet d'une mobilisation de la population à l'aide de plusieurs outils : enquête (888 contributions), réunion publique sous forme d'atelier participatif en mars 2019, atelier avec les collégiens du territoire en mars 2019.

Cette mobilisation citoyenne a également été mise en œuvre pour l'élaboration du Plan Climat de Liffré-Cormier Communauté, mais également pour d'autres politiques sectorielles, en particulier en matière de mobilités. Elle s'inscrit dans l'orientation « Une terre citoyenne : faire vivre notre territoire à taille humaine » du projet de territoire, dont l'un des objectifs stratégiques vise à impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de participation.

6.7. Maquette financière

Chaque année, la maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La première maquette financière sera élaborée suite à la signature du CRTE.

ARTICLE 7 – GOUVERNANCE DU CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du 23/10/20 sur la mise en œuvre territorialisée du Plan de Relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de Liffré-Cormier Communauté, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants du conseil départemental.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire de Liffré-Cormier Communauté.

Il est composé :

- De la directrice générale des services, de la directrice du pôle Transitions écologiques, Mobilités et Tourisme et du directeur/ des Affaires Financières ;
- D'un représentant des DGS des communes ;
- Des représentants de l'État (préfecture/DDTM) ;
- D'un représentant de l'agence départementale de Fougères ;
- Ponctuellement, des partenaires mobilisés sur des actions du CRTE (EPFB, ANCT, CEREMA, partenaires locaux de LCC).

Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

ARTICLE 8 - SUIVI ET ÉVALUATION DU CRTE

Les signataires du CRTE devront collectivement formaliser, dans les 6 mois suivant sa signature, le cadre de tableau de bord de suivi du CRTE. Il y sera distingué différents niveaux d'évaluation :

- L'évaluation des réalisations permettra d'assurer un suivi ou une vérification de la mise en place des actions et dispositifs prévus dans le contrat au moment de son élaboration ;

- L'évaluation des résultats mesurera l'atteinte des objectifs spécifiques du projet, autrement dit ce qui a été obtenu grâce à la réalisation des actions ;
- L'évaluation des impacts, quant à elle, mettra en évidence les effets directs et indirects du projet sur le territoire. Ces indicateurs sont forcément plus génériques et plus difficiles à imputer à une politique spécifique puisque de nombreux facteurs peuvent intervenir

Les différents indicateurs retenus dans ce tableau de bord seront choisis en fonction de leur pertinence vis-à-vis du territoire et du contenu du CRTE, et pourront reprendre tout ou partie des indicateurs proposés par l'EPCI lors de l'élaboration du CRTE, mais aussi les indicateurs issus de l'annexe « état écologique du territoire » de la circulaire du 20 novembre 2020, ou encore des indicateurs proposés par le CGDD dans sa proposition de méthodologie d'évaluation des CRTE.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

ARTICLE 9 - RÉSULTATS ATTENDUS DU CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

ARTICLE 10 – ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

ARTICLE 11 – ÉVOLUTION ET MISE À JOUR DU CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

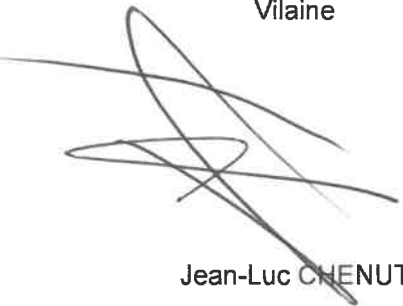

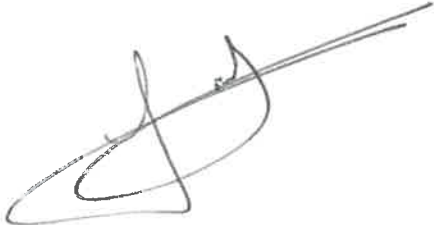

ARTICLE 12 - RÉSILIATION DU CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

ARTICLE 13 – TRAITEMENT DES LITIGES

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rennes.

Signé à Liffré, le 15/12/2021

<p>Le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine</p>  <p>Jean-Luc CHENUT</p>	<p>Le président de Liffré-Cormier Communauté</p>  <p>Stéphane PIQUET</p>
<p>La directrice territoriale d'Ille-et-Vilaine de la Banque des Territoires</p>  <p>Elodie FREFIELD</p>	<p>Préfecture d'Ille-et-Vilaine Pour le préfet, par délégation Le secrétaire général, sous-préfet de Rennes</p>  <p>Ludovic GUILLAUME</p>

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques et fiches-chapeau

Annexe 2 – Fiches actions

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mûre »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mûre »

Orientation 1 : Une terre citoyenne : faire vivre notre territoire à taille humaine

Diagnostic

- Une communauté de neuf communes dont la création a forgé l'identité : proximité élus / administrés et citoyens, pratiques de concertation, positionnement comme un bassin de vie de proximité entre Rennes et Fougères
- Un tissu associatif riche, des habitants engagés

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de concertation en allant-vers les habitants et les acteurs locaux - Développer l'éducation à la citoyenneté, aux compétences et missions des collectivités - Impliquer plus spécifiquement les jeunes dans la vie publique (au travers des écoles, des associations, les instances existantes) 	<p>Nombre d'outils mobilisés Participation des habitants aux démarches communautaires (enquêtes, réunions publiques, ateliers...) Montant annuel dédié (valeur absolue et %) aux budgets participatifs citoyens</p>
<p>Faire vivre notre intercommunalité grâce à la coopération entre les communes et la reconnaissance du rôle de l'élu local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le profil de coopération entre communes et LCC au nom d'un avenir commun 	<p>Nombre et types de communication réalisées auprès des élus Nombre de participants aux événements (ex : AG)</p>
<p>Mettre en œuvre notre projet de territoire en nous appuyant sur l'ensemble de nos partenaires, des forces-vives et des acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une vision à long terme sur le financement local avec l'ensemble des parties prenantes - Inventer un modèle de coopération efficace avec les intercommunalités et les territoires voisins 	<p>Actualisation du PPI et du PFF</p>

Fiches-projets (et fiches-actions)

1- Engager une démarche transversale de concertation, associant plus spécifiquement les jeunes dans la vie publique locale

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 1/01 - Création d'un budget participatif	LCC	20xx		

Voir également les fiches-projets suivantes

6 - *Elaborer et mettre en œuvre une politique Jeunesse*

Orientation 2 : Une terre durable : relever les défis de la transition écologique

Diagnostic	
<ul style="list-style-type: none"> 430 000 MWh consommés sur le territoire en 2010, soit 18 MWh par habitant : 1er poste = bâti (46% dont 35% pour le résidentiel), puis 38% pour les transports et 11% pour l'industrie 166 800 TCO2e d'émissions de gaz à effet de serre en 2010 : 50% issus de l'agriculteur (95% d'émissions non énergétiques), 26% par les transports, 12% par le résidentiel En intégrant les émissions indirectes (756 000 MWh et 324 000 TCO2e) : 43% des consommations et 49% des émissions relèvent des pratiques de consommation et d'alimentation ! 8,77 % de l'énergie consommée est produite sur le territoire (80% bois, 2 unités de méthanisation sur le territoire) – soit une facture énergétique de 4 500 € par ménage Des objectifs ambitieux inscrits dans le Plan Climat : -65 % de GES en 2050 par rapport à 2010, -50% de consommations énergétiques en 2050 par rapport à 2010 et autonomie énergétique en 2050. Innovation des SMICTOM pour réduction déchets et développement du traitement, nécessaire de trouver de nouvelles filières de valorisation (biodéchets, valorisation énergétique) Biodiversité : 127 ha classés en ENS, 70 km² de forêts et bois, 1 espace Natura 2000 - zones humides, forêts, biodiversité, haies bocagères, patrimoine bocager, cours d'eau et continuités écologiques (trames verte et bleue) Des ressources naturelles propices aux activités de pleine nature et à la découverte de l'environnement : entre 200 000 et 300 000 visiteurs chaque année en forêt de Rennes, la plus grande forêt domaniale de Bretagne, 150 km de chemins VTT, 133 km de chemins pédestres Occupation des sols en 2018 : territoires artificialisés = 4,8 %, agricoles 66,9%, forêt 27,7% 	
Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs	
<p>Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et développer les initiatives en faveur du réemploi / réparation / réutilisation et les filières locales de recyclage Accompagner le changement en sensibilisant la population à un mode de vie responsable par des animations de proximité Valoriser les biodéchets pour développer la production d'énergies renouvelables
<p>Devenir un territoire 100% autonome en énergie en 2050</p>	<ul style="list-style-type: none"> Miser les sources de production d'énergie renouvelable avec les acteurs du territoire (agriculteurs, particuliers, collectivités, entreprises) Accompagner habitants et acteurs locaux vers la rénovation de leur logement et la sobriété énergétique Promouvoir une gestion énergétique exemplaire du patrimoine public par nos communes et l'intercommunalité
<p>Adapter notre territoire aux défis du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et développer l'adaptation de nos logements aux évolutions climatiques Engager un programme de revégétalisation de notre territoire et de nos coeurs de bourg
	<p>Volume de déchets résiduels produits sur le territoire</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelle du territoire</p> <p>Consommation énergétique finale totale par type et par secteur</p> <p>Réalisation du schéma, existence d'un programme d'actions et d'un PPI, partenaires associés</p> <p>Production d'énergie renouvelable globale du territoire</p> <p>Émissions GES et consommations énergétiques du secteur « Bâti »</p> <p>Nombre d'équipements publics produisant des ENR</p> <p>Nombre et types de ménages accueillis, accompagnés dans des projets de rénovation énergétique</p> <p>Nombre et types de projets réalisés,</p>

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
Orange clair = action « non mature »

	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en capacité le territoire à gérer des crises de toute nature- Mobiliser de façon positive la population autour du défi climatique	<p>qualité énergétique initiale et finale Nombre et types d'opérations innovantes Nombre et types de lieux « rafraîchis » identifiés Nombre de ménages, de collectivités et d'entreprises engagées dans des opérations de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES Part de la population située dans une zone à risque naturel fort ou très fort</p>
<p>Sauvegarder notre biodiversité, notre ressource en eau et la richesse de nos écosystèmes naturels</p>	<ul style="list-style-type: none">- Intégrer comme objectif transversal la préservation de la biodiversité, nos écosystèmes naturels et la ressource en eau dans l'ensemble de nos documents de programmation- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et des habitants aux enjeux environnementaux- Promouvoir une gestion environnementale exemplaire de nos communes	<p>Evolution des superficies naturelles, artificialisées, agricoles Part des installations de traitement des eaux usées non compatibles avec les normes européennes Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire Part de rivières en bon état écologique Fragmentation des milieux naturels (disponible à l'échelle départementale)</p>
<p>Nous engager en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs</p>	<ul style="list-style-type: none">- Faire de notre territoire un territoire pilote en soutenant les initiatives en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs et les consommateurs- S'engager en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité dans la restauration collective des communes	<p>Taux d'approvisionnement local et/ou bio dans la restauration collective Nombre, types et implantation des producteurs associés, nombre et types de produits mobilisés Nombre de producteurs et volumes de ventes réalisés sur le territoire</p>

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »

Orange foncé = action « mûre »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mûre »

Fiches-projets (et fiches-actions)

17 – Promouvoir les différentes formes d'économie circulaire et accompagner la diminution des déchets produits sur le territoire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 17/01 – Installation de composteurs et d'un poulailler afin de traiter les déchets alimentaires du restaurant scolaire dans les jardins communaux	Livré-s/C.	2022/2023		
18 – Développer et renforcer l'éducation à l'environnement auprès du plus grand nombre				
19 – Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des Energies renouvelables produites sur le territoire communautaire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 19/01 – Elaboration d'un schéma directeur des énergies communautaire	LCC	2021		
- 19/02 – Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur à Liffré, approvisionnant en particulier la piscine communautaire mais aussi des équipements publics (commune de Liffré, Département) et des logements, notamment sociaux	LCC	2021		PRIO
- 19/03 – Installation d'un tracker solaire au Centre des services techniques	Liffré	2022		
- 19/04 – Installation d'ombrières photovoltaïques devant la salle Coubertin	Liffré	20xx		
- 19/05 – Mise en place de "tracker photovoltaïque", pour l'autoconsommation communal, ouvert aux habitants, artisans et agriculture	Chasné-s/-	20xx		
- 19/06 – Installation de trackers solaires sur des parcelles communales (2-3 ha) à Livré-sur-Changeon	Privé	2024		
- 19/07 – Installation d'ombrières sur les parkings de la commune (terrain de foot et Boishamon)	Livré-s/C.	2023		
- 19/08 – Installation de centrales photovoltaïques sur le toit du CMA	LCC	2022		
- 19/09 – Chaudière bois complexe sportif et culturel	La Bouëxière	2022		
- 19/10 – Participation sur la chaufferie bois à la Bonnerie	La Bouëxière	2021		
- 19/11 – Remplacement chaudière fuel par chaudière bois au Presbytère	La Bouëxière	2021		
20 – Réunir les conditions permettant d'assurer une consommation alimentaire locale et de qualité				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 20/01 – Elaboration et mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial	LCC	2021		PRIO
- 20/02 – Mise en œuvre des mesures de la loi Egalim concernant la restauration collective grâce à des investissements matériels, immatériels ou prestations intellectuelles (mesure 14 du Plan de relance 14 - Ercé-près-Liffré, La Bouëxière, Dourdain, Saint-Aubin-du-Cormier)	Plusieurs communes	2021		
- 20/03 – Réflexion sur cuisine centrale collective (avec Mézières-sur-Couesnon, Gosné)	SAC	2023		
- 20/04 Mise en place d'un jardin collectif	Gosné	202x		
- 20/05 – Agrandissement et rénovation de la cantine scolaire Jacques Prévert, avec prise en compte des objectifs de loi Egalim (réduction des déchets, éducation à l'alimentation)	Liffré	2022		PRIO

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
Orange clair = action « non mature »

- 20/06 – Mise à disposition de terrains pour installer des maraîchers susceptibles d’approvisionner les cantines locales	SAC	20xx		
- 20/07 - Achat terre agricole pour pouvoir soutenir l'installation ou le développement d'agriculteurs sur notre commune dans l'objectif d'alimenter notre restaurant scolaire équipé d'une légumerie mais aussi d'accompagner des agriculteurs dans leurs transformations vers une agriculture responsable	Chasné-s/- I.	20xx		
- 20/08 - Finalisation de la construction d'un espace de restauration avec une légumerie pour favoriser les circuits courts	Chasné-s/- I.	2021		
- 20/09 - Accompagnement de producteurs bio locaux (Panier des prés) par la mise à disposition (payante) d'un local pour la vente directe	Liffré			
21- Accompagner le développement de l'écoconstruction sur le territoire communautaire				
- 21/01 - Extension et rénovation énergétique du Centre Multi activités à Liffré (fonctions communautaires : piscine, école de musique)	LCC	2021		PRIO
- 21/02 - Extension et rénovation thermique de la salle polyvalente (avec transformation en espace culturel et de spectacle) (DETR 2022)	Livré-s/-C.	2022		PRIO
- 21/03 - Restructuration de la mairie et amélioration de l'efficacité énergétique [DSIL 2021 Rénovation énergétique]	Ercé-près- L.	2021		PRIO
- 21/04 - Rénovation énergétique du centre socio-culturel	Livré-s/-C.	2021		PRIO
- 21/05 - Rénovation énergétique de l'école publique (DSIL 2021 : isolation combles, ventilation double-flux, remplacement chaudière par PAC ; 2022 : travaux d'isolation préalables remplacement chaudière – demande DETR et DSIL 2022)	Mézières- s/-C.	2022		PRIO
- 21/06 - Régulation thermique du complexe Maisonneuve	La Bouéxière	2021		
- 21/07 - Remplacement GTB	SAC	2021		
- 21/08 – Rénovation énergétique du complexe sportif Jules Ferry	Liffré	2025		
- 21/09 - Réfection de la toiture de la mairie	Livré-s/-C.	202x		
- 21/10 – Rénovation énergétique de la Mairie	SAC	2022		PRIO
- 21/11 - Remplacement de la chaudière fioul des bâtiments communaux (Classes de l'école, Médiathèque)	Chasné-s/- I.	2022		PRIO
- 21/12 - Construction de salles à l'école en basse consommation	Chasné-s/- I.	2022		
- 21/13 – Réhabilitation énergétique du siège de Liffré-Cormier Communauté	LCC			
- 21/14 - Gestion pilotée de la consommation des énergies	La Bouéxière	2022		
- 21/15 - Remplacement de la chaudière au fuel du centre de loisirs	Mézières- s/-C.	2022		

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

- 21/16 - Extension et rénovation énergétique du Centre Multi activités à Liffré (fonctions communales : salle polyvalente, salles associatives, centre culturel) – travaux en cours	Liffré	2021		PRIO
23 - Elaborer et mettre en œuvre un programme en faveur de la biodiversité et des écosystèmes naturels				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 23/01 – Création d'une forêt Miyazaki en centre-ville pour favoriser la biodiversité et stocker davantage de CO2 (avec citoyens)	Liffré	2021		
- 23/02 – Installation de ruches à l'école Jules Ferry et la Mairie (avec une association)	Liffré	20xx		
- 23/03 – Aménagement du Domaine de l'Etang : travaux pour lutter contre l'envasement	SAC	20xx		
- 23/04 – Installation de ruches	Chasné-s/- L.	20xx		
- 23/05 – Elaboration d'un diagnostic de la biodiversité	LCC	20xx		
24 - Elaborer un plan de sauvegarde à l'échelle communautaire afin d'optimiser la gestion collective des risques				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 24/01 – Mise en œuvre d'actions relatives à la qualité de l'air dans les écoles	SAC	20xx		
- 24/02 – Aménagement d'un espace îlot de fraîcheur dans le centre bourg	La Bouxière	2021		
25 - Mobiliser les habitants et l'ensemble des acteurs dans l'émergence d'une culture communautaire de l'adaptation au changement climatique				

Voir également les fiches-projets suivantes

14 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de développement touristique communautaire

16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

Orientation 3 : Une terre de cohésion : porter attention à chacun**Diagnostic**

- 1 médiathèque dans chaque commune, 2 cinémas associatifs, 2 écoles de musique, 3 espaces culturels : offre culturelle riche et accessible à tous
- 1 piscine communautaire, un maillage d'équipement sportifs de proximité sur l'ensemble du territoire
- Plus de 70 clubs sportifs et 6 799 licenciés sportifs en 2016 (soit 27,1 pour 100 habitants)
- Patrimoine bâti, naturel, culturel (culture gallèse) et historique (Aventure médiévale, Bataille 1488) comme potentiel de développement touristique locale
- 761 familles monoparentales
- Revenu médian disponible par unité de consommation : 23 240 € (1^{er} décile = 14 830 €, 9^{ème} décile = 35 710 €)

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Diffuser, dans le territoire et dans l'espace public, notre vision d'une mixité sociale et intergénérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des espaces et usages partagés et intergénérationnels dans les cœurs de bourg, nos aménagements et nos équipements - Soutenir les manifestations organisées sur notre territoire garantes de notre mixité sociale - Etudier la pertinence des modèles de tarification et de gratuité de certains services publics locaux - Porter une politique d'intégration active des personnes handicapées en encourageant leur pleine participation à la société 	<p>Recours aux droits et services par des personnes porteuses de handicap Nombre et types d'événements organisés</p>
<p>Améliorer le quotidien des personnes les plus vulnérables en endiguant la montée des exclusions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les personnes en situation précaire pour répondre aux besoins fondamentaux en développant les activités du CCAS-CIAS - Maintenir la proximité des services à la population pour l'accès à l'emploi et à l'orientation (PAE) - Accompagner et développer la réinsertion / insertion des publics en difficulté au travers de l'emploi - Garantir le droit à se déplacer par des initiatives en faveur du transport solidaire - Mettre en place une politique d'amélioration, d'adaptation et de rénovation de l'habitat précaire 	<p>Réalisation du diagnostic social territorial Recours aux droits sur l'ensemble du territoire Nombre et types d'accompagnement proposés et mobilités sur le territoire Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée Nombre et types de déplacements réalisés par les publics visés</p>
<p>Intégrer les associations et les bénévoles dans l'animation et le fonctionnement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le milieu associatif par des outils de promotion, d'échanges et d'engagement - Reconnaître et accompagner le statut des bénévoles 	<p>Nombre d'associations inscrites dans le répertoire Nombre et types d'associations et de bénévoles impliqués dans les actions proposées</p>
<p>Faire de l'accès à tous aux sports, à la culture et aux loisirs, le moteur de la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les équipements et les activités culturelles et sportives comme moyens privilégiés pour promouvoir les solidarités, la citoyenneté et le respect des autres - Favoriser l'accès à tous au sport et à la culture, au nom de 	<p>Nombre et types d'équipements sur le territoire Diversité de la programmation cinématographique Nombre de spectateurs par commune Nombre et types d'événements</p>

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

	<p>la mixité sociale et générationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du sport et de la culture un levier d'attractivité territoriale 	Nombre de participants
--	---	------------------------

Fiches-projets (et fiches-actions)**2 - Organiser et faire connaître la réponse aux besoins sociaux fondamentaux sur le territoire**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 02/01 – Développement du maillage du territoire avec le dispositif France Services	LCC	2021-2026		PRIO
- 02/02 – Mise en œuvre et suivi de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales	LCC	2021-2026		
- 03/03 – Déploiement de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité avec le Département d'Ille-et-Vilaine	LCC	2021-2026		

3 - Développer une politique communautaire d'insertion socioéconomique**4 - Accompagner les communes dans le développement de lieux d'échange et de mixité intergénérationnelle**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 04/01-Réaliser une « maison », un lieu de rencontre, situé en centre bourg et à coté de maisons sociales pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite regroupant plusieurs fonctions : Salle de rencontre, cuisine, salle de soin, espaces commun et cela en lien avec la création d'un lotissement	Mézières-s/-C.	2023		PRIO
- 04/02 - réflexion déplacement du bar avec création d'un tiers-lieu avec achat et rénovation d'un bâtiment avec EPFB	Dourdain	20xx		
- 04/03 – Construction d'une maison des services, avec salle de réunion, espaces de travail partagés	Chasné-s/-l.	2022		
- 04/04 - Dans le cadre de la réhabilitation du CMA, création d'un lieu de sociabilité (bar associatif) permettant d'avoir un lieu commun entre lycéens, parents, élèves de l'école de musique, nageurs, artistes, spectateurs, etc...	Liffré	2022-2023		
- 04/05 – Aménagement de la place de centre-ville	Liffré	2022		PRIO PVD

12 – Accompagner et renforcer le tissu associatif du territoire communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 12/01 - Réhabilitation des 2 étages du centre de loisirs (salles associatives et communales) + Travaux isolation + remplacement de la chaudière fioul	Mézières-s/-C.	2023		PRIO
- 12/02 – Aménagement d'un espace « technique » pour permettre aux associations culturelles de préparer leurs manifestations (décors, chars...)	Livré-s/C.	2024		
- 12/03 - Réhabilitation de la salle polyvalente, des salles associatives du CMA, du centre culturel	Liffré	2021-2023		
- 12/04 – Agrandissement des ateliers communaux (100 m ²) pour assurer un espace de stockage au festival au Pré du son	Livré-s/C.	2023		

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

13 - Proposer et promouvoir une offre de loisirs, de culture et de sport de qualité et accessible à tous sur l'ensemble du territoire communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 13/01 - Construction d'une salle multisports (maîtrise d'œuvre en cours, définition du projet)	Liffré	2021		PRIO
- 13/02 - Création d'une nouvelle salle de danse	SAC	2022		PRIO
- 13/03 - Création d'un skate park	Gosné	2023		
- 13/04 - création d'une ludothèque associative	Gosné	2021		
- 13/05 - Développement de l'offre cinématographique sur le territoire : création d'un cinéma à Liffré, création d'un cinéma à La Bouëxière, développement du cinéma de plein air	LCC	2022		PRIO
- 13/06 - Rénovation du court de tennis extérieur	Livré-s/-C.	2021		
- 13/07 - création aire de jeux inclusive + aire de pique-nique + aménagement cheminement	Dourdain	2023		PRIO
- 13/08 - Projet de salle multifonctions sport et culture	Dourdain	2025		
- 13/09 - Construction d'un complexe sportif	SAC	2026		
- 13/10 - Rénovation de la salle de sports communale	SAC	2022		PRIO
- 13/11 - Rénovation du court de tennis extérieur, au sein de la zone de loisirs	Gosné			
- 13/12 - Création d'un parcours de Street Work Out et Pumptrack	Livré-s/Ch.	2022		
- 13/13 - Réhabilitation du Centre Multi Activités (sport, culturel, éducation, loisirs, vie associative) – co-maîtrise d'ouvrage LCC/Liffré	LCC	2021/2023		
- 13/14 - Développement de la base de loisirs de pleine nature	LCC			
- 13/15 - Eclairage du court de tennis	La Bouëxière	2021		
- 13/16 - Développement équin (chevaux, carrière, calèche) sur le site de Rey-Leroux : aménagement d'une carrière	La Bouëxière	2022		PRIO
- 13/17 - Création d'une piste d'athlétisme	La Bouëxière	2026		

14 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de développement touristique communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 14/01 - Expérimentation d'un accueil touristique itinérant	LCC	2021		
- 14/02 - Elaboration d'une stratégie de développement touristique	LCC	2021		
- 14/03 - Création d'un parcours artistique de mise en valeur du patrimoine historique à Saint-Aubin-du-Cormier	LCC	2021		
- 14/04 - Aménagement des abords de l'Étang – Butte à Moquet	SAC	2021		
- 14/05 - Aménagement de l'Étang d'Ouée (aménagement parking)	Gosné	2021		
- 14/06 - Mise hors d'eau et hors d'air de l'église (bâtiment classé) / Rénovation toiture et chéneaux - enduit intérieur)	Livré-s/-C.	2022		
- 14/07 - Rénovation du patrimoine communal (chapelle du cimetière, vitraux de l'Egalise, murs historiques hors	SAC	20xx		

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

2ème enceinte, beffroi, moulin... (Saint-Aubin-du-Cormier)				
- 14/08 – Installation d'une signalétique touristique locale (vigilance coordination CC/Commune)	Livré-s/-C.	2022		
- 14/09 – Signalétique touristique (randonnée, routière...)	LCC	2021-2025		
- 14/10 – Mi-forêt : création d'un parcours de découverte pour les familles	LCC	2021		
- 14/11 – Mi-forêt : aménagement du parking	LCC	20xx		

Voir également les fiches-projets suivantes

9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous

16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
Orange clair = action « non mature »

Orientation 4 : Un territoire facile : rendre la vie plus facile**Diagnostic**

- 76% des déplacements quotidiens réalisés en voiture
- 84,9 % des déplacements domicile-travail en voiture en 2017 (3,5% en TC, 1,9% en 2 roues).
- 76,0% des actifs changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail. La moitié des actifs sortent du territoire pour travailler dont 4 777 vers Rennes Métropole (INSEE 2012)
- Un territoire desservi par le réseau BreizhGo : avec l'ouverture de la ligne b du métro Via Silva, une opportunité pour favoriser le report modal ?
- Une offre de mobilités développée par la Communauté de communes : transport à la demande, service de location de VAE, covoiturage, élaboration **d'une politique** vélo
- Développement du télétravail, hausse du tarif de l'énergie, développement de nouvelles motorisations : des perspectives pour la mobilité de demain
- Au moins une école dans chaque commune : 381 places en maternelle, 3176 en élémentaire, 2169 en collèges sur 2019-2020.
- 3 lycées qui proposent une offre d'enseignement et de formation générale, technologique et professionnelle
- 20 médecins généralistes
- 685 logements sociaux et 1 862 logements locatifs privés sur le territoire en 2017 sur total de 9 691 logements. Entre 2013-2017, 6,7 logements commencés par an pour 1000 habitants, surface moyenne de 107,4m² (85,4 m² à l'échelle du Département).
- 94 personnes accueillies sur l'AGV en 2018

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Garantir une qualité de vie dans nos villes, par la maîtrise de la consommation de foncier et une offre de logements adaptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cœuvrer par le PLH à une production de logements adaptés accessibles à tous les publics (prix, vieillissement, foncier) - Organiser la densification de l'habitat de façon compatible avec l'identité rurale du territoire - Intégrer un objectif transversal à l'ensemble des documents de programmation de réduction de la consommation foncière de nos terres agricoles - Poursuivre et développer la production de logements adaptés aux défis sociaux et environnementaux - Mettre en cohérence des documents de programmation et des stratégies territoriales favorables aux cœurs de bourg - Innover dans l'offre et le partage des équipements et des espaces dans les centre-bourgs - Favoriser l'animation des centres-bourgs via des événements socio-culturels réguliers - Développer une stratégie autour des usages du numérique en accompagnant les usagers - Garantir l'attractivité des commerces de centre-bourg par un accompagnement adapté et des solutions innovantes - Faciliter par l'action publique l'installation de commerces de 	<p>Evolution du nombre et des types de logements, répartition par commune</p> <p>Diversification du parc de logements</p> <p>Nombre et types de logements dédiés aux jeunes</p>
<p>Garantir des cœurs de bourgs vivants, naturels et conviviaux, faciles à vivre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en cohérence des documents de programmation et des stratégies territoriales favorables aux cœurs de bourg - Innover dans l'offre et le partage des équipements et des espaces dans les centre-bourgs - Favoriser l'animation des centres-bourgs via des événements socio-culturels réguliers 	<p>Nombre et types de commerces par commune</p> <p>Nombre et types de projets accompagnés</p>
<p>Repenser l'offre de commerces et l'accessibilité des services, au plus près, pour un territoire de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une stratégie autour des usages du numérique en accompagnant les usagers - Garantir l'attractivité des commerces de centre-bourg par un accompagnement adapté et des solutions innovantes - Faciliter par l'action publique l'installation de commerces de 	<p>Nombre et types d'usagers par commune</p>

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

<p>Réinventer la mobilité au quotidien pour offrir le choix à chacun de moins prendre sa voiture</p>	<ul style="list-style-type: none">- proximité dans les cœurs de bourg Envisager des services d'hyper-proximité en réponse aux besoins des habitants- Développer une offre de transport en commun efficace, accessible et performante- Promouvoir le partage du véhicule individuel- Engager une stratégie locale en faveur des modes actifs- Mettre en place une politique de déplacements multimodale	<p>Part modale des transports en commun et modes actifs dans les déplacements domicile-travail</p> <p>Nombre de services Express desservant le territoire</p> <p>Nombre de voyages parcourus, par types d'usager, par origine-destination, par motif</p> <p>Taux d'occupation des aires de covoiturage</p> <p>Nombre de requêtes sur OuestGo</p> <p>Nombre de partenariats avec les entreprises</p> <p>Evolution du maillage : linéaire</p> <p>d'aménagements cyclables sécurisés</p> <p>Participation aux actions « Vélo »</p> <p>Emissions GES et consommation énergie pour motif Transports</p>
---	--	---

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)**9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 9/01 - Isolation de logements communaux	Gosné	2021/2022/2023		PRIO
- 9/02 - Rénovation des appartements au-dessus de la mairie / Aménagement d'un logement d'urgence	Ercé-près-L.	2021/2022		
- 9/03 - Aménagement d'un lotissement intergénérationnel en centre-bourg	Ercé-près-L.	2022		
- 9/04 - Etude multi-ZAC pour assurer l'émergence et la réalisation d'habitats en centre-ville	Liffré	2022		
- 9/05 - Programme de rénovation des logements sociaux	Liffré	2023		
- 9/06 - Rénovation de logements sociaux (DETR 2022)	Livré-s/-C.	2022		PRIO
- 9/07 - Lotissement communal	Dourdain	20xx		
- 9/08 - Requalification du quartier Pierre Morel - intervention communale sur la voirie et les réseaux	SAC	20xx		
- 9/09 - Aménagement d'une ZAC multisite (renouvellement urbain, densification)	SAC	20xx		PVD
- 9/10 - Rénovation énergétique des logements	SAC	20xx		
- 9/11 - Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat - (OPAH)	LCC			

15 - Développer et mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'accessibilité des biens et services courant

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 15/01 - Travaux pour la création et la réhabilitation de commerces et de logements (DETR 2022)	Dourdain	2022		PRIO
- 15/02 - Aménagement urbain ferme du bourg / secteur des écoles (création d'un commerce, d'une crèche, habitat et logements locatifs sociaux, agrandissement de la maison médicale, équipements publics à définir) et liaisons douces. (Etudes pré opérationnelles en cours ; création de la crèche et des commerces en 2022)	Gosné	2022		PRIO
- 15/03 - création d'une cellule commerciale et de 2 appartements sur la place du village	Mézières-s/-C., avec EPF	2025		
- 15/04 - Rénovation de bâtiments existants pour développer fonctions diverses (paramédical, espace coworking, logements seniors, siège pour les associations - tiers-lieu associatif et en résidence, voire revente en habitation)	SAC	20xx		
- 15/05 - Signalétique locale (y compris signalétique touristique)	SAC	2021-2025		
- 15/06 - Transformation de l'espace de restauration actuel en garderie, centre de loisirs et salle informatique communale	Chasné-s/-I.	20xx		
- 15/07 - Chargé de mission PVD : redynamisation centre-ville / commerces	LCC	2021		
- 15/08 - Maison France Services	LCC	2021		

16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 16/01 - Mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire (maîtrise d'ouvrage à préciser selon opérations)	LCC	2021-2025		PRIO

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

	LCC	2021	PRIO
- 16/02 - Création d'un arrêt de connexion intermodale à Liffré, inscrit dans le projet de transport collectif en site propre entre Fougères et Rennes	Ercé-près-L.	2021	
- 16/03 - Aménagement des arrêts de car de la ligne 9b du réseau BreizhGo, installation d'abris-vélo	Gosné	2021/2022	
- 16/04 - Sécurisation et aménagement de la route de Livré-sur-Changeon, aménagement d'arrêts de cars, d'une aire de covoiturage et d'un abri-vélos	Gosné	2021/2022	PRIO
- 16/05 - Aménagement de la voirie dans le centre-bourg (rue de l'Illet, rue du Calvaire), création de liaisons douces et voies cyclables, sécurisation des déplacements vers le centre-bourg	Liffré	2022	
- 16/06 - Programme de signalétique et d'information pour valoriser les cheminements doux au sein de la commune	Liffré	20xx	
- 16/07 - Développement de bornes de recharges de véhicules électriques	Liffré	2022	
- 16/08 - Création d'une piste cyclable autonome en parallèle de la voie et sécurisation de la RD (Prétais)	Hourdain	20xx	PRIO
- 16/09 - Amélioration voirie, y compris signalétique, mobilier urbain, abris-vélo	SAC	2025	
- 16/10 - Traversée de la RD794 entre la zone de la Mottais et le centre-ville	SAC	20xx	
- 16/11 - Aménagement d'itinéraires doux et installation d'abris-vélos couverts	Chasné-s/-l.	2022	PRIO
- 16/12 - Sécurisation des différents axes à forte circulations, Aménagement de liaisons doucement (piéton, vélo) intra-communale mais aussi fléchage de routes cyclables avec les communes voisines	LCC	2022	
- 16/13 - Création d'une ligne de rabattement entre Livré-sur-Changeon et l'Arrêt de connexion intermodale à Saint-Aubin-du-Cormier	Liffré / LCC / SDE 35	??	
- 16/14 - Création d'une station d'avitaillement GNV	La Bouéxière	2022	PRIO
- 16/15 - Stationnements vélos (deux arrêts couverts La Tannerie, Chevré)	La Bouéxière	2024/2025	
- 16/16 - Pistes cyclables intra-bourg (le cimetière, le désert ?)			

Voir également les fiches-projets suivantes

8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire

13 - Proposer et promouvoir une offre de loisirs, de culture et de sport de qualité et accessible à tous sur l'ensemble du territoire communautaire

21- Accompagner le développement de l'écoconstruction sur le territoire communautaire

22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature ».

Orange foncé = action « mûre ».

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mûre »

Orientation 5 : Une terre d'accueil : s'épanouir à tous les âges**Diagnostic**

- 25 840 habitants (INSEE 2017 – population municipale), 9 782 ménages
- Superficie : 252,30 km² soit densité de 102,4 hab./km² (Département : 156,5)
- Territoires artificialisés = 4,8 % en 2018, agricoles 66,9%, forêt 27,7%
- Evolution de la population : +1,5% en moyenne annuelle (1,0 Département) entre 2012 et 2017. 250 nouveaux habitants chaque année.
- 10 710 logements dont 6,4% vacants
- Naissances : 316,4 naissances en moyenne entre 2015 et 2019. 6 établissements Petite Enfance, près de 300 assistantes maternelles
- 23,7% de la population a moins de 15 ans (moyenne départementale : 19,1%)
- 7,1 % de la population à plus de 75 ans en 2017. 633 personnes de 75 ans et plus vivent seuls à domicile. 357 personnes accueillies dans les 4 EHPAD (La Bx, Liffré, Livré et SAC)
- 158 usagers desservies chaque mois par le SAAD en 2018
- Familles : 2,6 personnes par ménage en moyenne (2,2 en Ile-et-Vilaine), en 2017

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Maîtriser l'urbanisme de notre territoire, pour rester à taille humaine et entretenir le lien social</p> <p>Relever le défi du vieillissement de la population, en adaptant notre territoire au grand-âge et à la dépendance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier une croissance démographique cohérente du territoire, à travers les documents de programmation - Equilibrer le développement territorial en coordonnant l'offre de logements, de commerces et de services, de mobilité et d'emplois - Préparer les évolutions de demain en matière d'urbanisation par une réflexion en faveur d'une densité maîtrisée et de formes urbaines innovantes (Bimby) - Porter une stratégie territoriale de la politique du bien vieillir à l'échelle de l'intercommunalité (hébergements, services, accompagnements, préventions, animations...) en coordonnant l'ensemble des parties prenantes - Initier des programmes d'habitat adaptés en cœur de bourg associant logement et services de proximité - Favoriser le maintien à domicile et aider à l'adaptation du logement - Réaffirmer notre engagement en faveur d'une politique petite enfance / enfance / jeunesse cohérente à l'échelle du territoire en faveur des différents âges de la jeunesse et d'un soutien réaffirmé aux familles - S'appuyer sur les lieux de vie en collectivité (école, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, prochain Lycée) pour en faire des lieux de citoyenneté, de partage et d'expérimentation 	<p>Evolution du nombre d'habitants, d'emplois par commune et comparaison avec les objectifs</p> <p>Lancement de la réflexion sur l'élaboration d'un PLUi</p> <p>Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers</p> <p>Evolution de la densité foncière (nombre de logements ou d'emplois à l'hectare)</p> <p>Nombre de personnes âgées accompagnées par le CIAS</p> <p>Types d'accompagnements réalisés</p> <p>Nombre de places d'accueil de jour proposées sur le territoire</p> <p>Nombre et types de services de mobilisés proposés aux personnes âgées, selon leur niveau d'autonomie</p> <p>Nombre et typologie des places d'accueil sur le territoire</p> <p>Nombre d'AM sur le territoire</p> <p>Création du réseau d'accompagnement à la parentalité, nombre d'interactions</p> <p>Nombre de jeunes touchés par une action « Jeunesse »</p>
<p>Être un territoire de vie en nous appuyant sur notre jeunesse, pour faire grandir et s'épanouir ici nos enfants</p>		

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

<p>Faire du bien-vivre une priorité transversale à toutes les politiques publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des jeunes aux services du quotidien (mobilités, sport, culture, numérique) - Offrir une qualité de services pérenne et globale pour les parents en matière de petite-enfance (« aide à la parentalité ») - Inventer la vie autour du lycée - Adapter l'offre de logements et le début du parcours résidentiel pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes - Développer l'offre de soins dans les communes (accueil de jeunes médecins, équipements mutualisés ou par le recours aux nouvelles technologies) - Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention (aménagement espace public) et de sensibilisation (sport, alimentation, éducation) auprès des différents publics - Porter et animer à l'échelle de l'intercommunalité une politique de santé publique avec les partenaires et acteurs locaux 	<p>Evolution des besoins de mobilité recensés par le SIJ et les acteurs de la Jeunesse</p>
		<p>Offre de soins sur le territoire : nombre et types de professionnels et de soins proposés Taux de couverture des habitants Existence d'une stratégie de prévention santé communautaire</p>

Guide-couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »
 Orange foncé = action « mûre »

Vert clair = action « non mûre »
 Orange clair = action « non mûre »

Fiches-projets (et fiches-actions)**5 - Développer et valoriser l'offre de services à destination des familles du territoire**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 5/01 - Aménagement d'une garderie, d'un accueil de loisirs et d'une salle informatique	Chasné-s/-l.	20xx		
- 5/02 - Rénovation/extension de l'accueil de loisirs (mise aux normes et rénovation énergétique) [DETR 2022 demandée]	Ercé-près-L.	2022		PRIO
- 5/03 - Création d'une MAM	Mézières-s/-c.	2024		PRIO
- 5/04 - Agrandissement de l'ALSH	SAC	2024		
- 5/05 - Création d'un guichet unique portail numérique des familles	LCC	2021-2023		PRIO
- 5/06 - Réorganisation interne de l'école pour créer 4 nouvelles salles de classes dont une classe « école inclusive » en lien avec Rey-Leroux (demande DETR 2022)	La Bouëxière	2022		PRIO

6 - Elaborer et mettre en œuvre une politique Jeunesse

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 6/01 - Création d'un espace jeunes (Mo à revoir) – revoir dénomination / compétence communautaire	Livré-s/-C.	2023		
- 6/02 - Réhabilitation d'un local en espace associatif et pour des activités jeunesse	Mézières-s/-c.	2022		PRIO
- 6/03 - Construction d'un espace jeunes (MO à voir) revoir dénomination / compétence communautaire	Dourdain	20xx		
- 6/04 - Aménagement du parking du collège	SAC	2023		

10 - Elaborer et mettre en œuvre une politique santé communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 10/01 - Mise à disposition local pour professionnels médical et paramédical avec des permanences	Dourdain	20xx		

11 - Poursuivre et développer la politique communautaire en faveur du bien-vieillir

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 11/01 - EHPAD pour personnes handicapées et foyer de vie (100 lits), complétés par 12 logements (seniors, autistes)	Association	20xx		
- 11/02 - Finalisation des travaux de mise en conformité et de la rénovation de chambres au sein de l'EHPAD communal (CCAS)	Livré-s/-C.	2022-2023		
- 11/03 - Création de logements adaptés et sociaux pour les seniors	Livré-s/-C.	2021-2023		
- 11/04 - Aménagement d'un espace commun au sein de la résidence sénior à La Bouëxière	Néotoa	2022-2023		PRIO

22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation**Voir également les fiches-projets suivantes**

2 - Organiser et faire connaître la réponse aux besoins sociaux fondamentaux sur le territoire

8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire

9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Orientation 6 : Une terre à haute valeur-ajoutée : accompagner l'essor d'une économie à haute valeur-ajoutée

Diagnostic

- 8 245 emplois en 2017 (7 377 en 2007) soit 67,3 emplois pour 100 actifs. 4 200 personnes viennent travailler sur le territoire chaque jour
- Taux de chômage en 2016 = 6,9%. 791 personnes accompagnées en 2018 par les 3 PAE
- 125 entreprises créées par an ces 10 dernières années
- ESS : 90 établissements, 835 salariés dont 755 emplois dans des associations et fondations. Principalement action sociale (316 emplois, et enseignement 209 emplois)
- Agriculture : 12 781 hectares de surface agricole utile en 2016, soit 50% du territoire. 163 entreprises agricoles avec 335 actifs parmi lesquels 261 chefs d'exploitation et 74 salariés. 46 départs à la retraite potentiels d'ici 5 ans (MSA 2017) parmi les chefs d'entreprises
- Dominante : 47 % d'exploitations laitières (soit 143 000 personnes potentiellement nourries chaque année... 50 000 personnes par la production porcine et 14 000 personnes par la production maraîchère) – CRAB 2019
- 2 établissements de 20 salariés et plus dans le secteur des IAA (390 salariés).
- 13% des exploitations en agrobiologie, soit 22 entreprises au 31 décembre 2017 et 20 entreprises commerciales en circuit court en 2018
- Une agriculture locale diversifiée (bio, traditionnelle, petits maraichers, petites et grandes structures)
- Craintes : déprise agricole, que les agriculteurs deviennent des salariés de groupes propriétaires de terres
- Perspectives : développement des circuits courts, réorganisation des structures (regroupement), traçabilité davantage mise en valeur, acceptation de la modernisation de l'agriculture, attachement et intérêt des habitants à la qualité de l'alimentation

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

		Réalisation du schéma
Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale et la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'emploi local et la création d'entreprises - Coordonner le développement économique en lien avec l'offre et les besoins en matière d'habitat, de services et de mobilités - Favoriser l'émergence de nouveaux secteurs économiques 	<p>Nombre et types d'action de promotion réalisées</p> <p>Nombre et type de contacts</p> <p>Taux de réalisation des contacts</p>
Attirer de nouvelles entreprises par des conditions d'accueil optimales et un accompagnement adapté	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la qualité de notre territoire pour attirer de nouveaux investisseurs et de nouveaux emplois, pour certains secteurs jugés stratégiques pour le territoire - Développer les alternatives pour rendre plus simple et plus attractif le travail à la campagne - Garantir une offre foncière attractive de nos zones d'activités, par des usages repensés 	<p>Existence d'un réseau « Formations » (développement économique, jeunesse, scolaire)</p> <p>Nombre et types d'actions menées</p> <p>Nombre d'établissements mobilisés, nombre d'élèves et de partenaires impliqués</p>
Faire de la formation, initiale et continue, un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'ensemble des ressources que nous avons sur le territoire pour favoriser la formation tout au long de la vie - Accompagner la jeunesse dans la formation et l'apprentissage aux métiers d'aujourd'hui et de demain 	<p>Taux de raccordement du territoire (entreprises, collectivités, ménages)</p> <p>Existence de la cartographie d'acteurs et de</p>
Nous affirmer comme une terre d'innovation, ouverte aux entreprises et aux habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de la fibre pour un accès généralisé au très haut débit - Attirer de façon volontariste les porteurs de projets innovants 	

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
Orange clair = action « non mature »

<p>Engager ensemble avec les entreprises les réponses aux mutations et aux défis de nos sociétés</p> <p>Préserver notre agriculture, tant en matière de foncier, d'installation, d'environnement que de rémunération</p>	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les liens avec les entreprises pour favoriser l'interconnaissance et la veille quant aux besoins- Proposer un accompagnement aux entreprises à la carte quant à leur projet de développement- Soutenir l'engagement des acteurs économiques dans la transition écologique et solidaire- Porter avec les partenaires une stratégie foncière de protection des terres agricoles, d'aide à l'installation et à la transmission- Soutenir les initiatives en faveur de la transition énergétique et écologique de notre agriculture	<p>la charte de l'accompagnement numérique</p> <p>Evolution du nombre de requêtes de la part des entreprises auprès du service Dev Eco et Emploi</p> <p>Nombre et types de projets accompagnés</p> <p>Elaboration d'une méthode d'accompagnement "Energie" des entreprises</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Types d'accompagnements réalisés</p> <p>Emission de GES et de polluants atmosphériques des secteurs économiques</p> <p>Nombre et types de projets accompagnés</p> <p>Evolution linéaire haies</p> <p>Evolution production de bois local</p> <p>Part filière bois et filière tourisme dans les revenus des agriculteurs</p> <p>Emission GES du secteur</p> <p>Part d'autoconsommation du secteur</p> <p>Surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion</p>
--	---	---

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)**7 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de formation à tout âge de la vie****8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 8/01 - Recrutement d'un conseiller numérique	LCC	2021		PRIO
- 8/02 - Accompagnement de la population dans les démarches numériques et développement des actions sociales	Chasné-s/I.	2022		
- 8/03 - Installation de points d'accès wifi (hot-spots) sur les différents bâtiments communaux	Livré-s/C.	2022		
- 8/04 - Participation au programme Bretagne Très Haut Débit	LCC	2021-2026		PRIO

26 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communautaire de développement économique**27 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité économique du territoire****28 - Elaborer et mettre en œuvre un programme communautaire d'accompagnement des acteurs économiques**

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 28/01 - Mise en place d'ateliers-relai ou d'un espace de coworking (CC - compétence exclusive : financement LCC pour le matériel et le mobilier)	Dourdain	20xx		
- 28/02 - Accueil d'artisans sur la zone d'activités (CC - compétence exclusive)	Livré-s/C.	2021-2023		

29 - Définir et mettre en œuvre un programme de soutien aux agriculteurs

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 29/01 - Elaboration et mise en œuvre d'une politique agricole communautaire	LCC	2022/2026		PRIO

Voir également les fiches-projets suivantes*16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux**22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation*

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

Orientation 1 : Une terre citoyenne : faire vivre notre territoire à taille humaine		
Diagnostic		
<ul style="list-style-type: none"> • Une communauté de neuf communes dont la création a forgé l'identité : proximité élus / administrés et citoyens, pratiques de concertation, positionnement comme un bassin de vie de proximité entre Rennes et Fougères • Un tissu associatif riche, des habitants engagés 		
Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs		
Impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de participation	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants aux décisions publiques par une démarche globale de concertation en allant-vers les habitants et les acteurs locaux - Développer l'éducation à la citoyenneté, aux compétences et missions des collectivités - Impliquer plus spécifiquement les jeunes dans la vie publique (au travers des écoles, des associations, les instances existantes) 	Nombre d'outils mobilisés Participation des habitants aux démarches communautaires (enquêtes, réunions publiques, ateliers...) Montant annuel dédié (valeur absolue et %) aux budgets participatifs citoyens
Faire vivre notre intercommunalité grâce à la coopération entre les communes et la reconnaissance du rôle de l' élu local	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le profil de coopération entre communes et LCC au nom d'un avenir commun 	Nombre et types de communication réalisées auprès des élus Nombre de participants aux évènements (ex : AG)
Mettre en œuvre notre projet de territoire en nous appuyant sur l'ensemble de nos partenaires, des forces-vives et des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une vision à long terme sur le financement local avec l'ensemble des parties prenantes - Inventer un modèle de coopération efficace avec les intercommunalités et les territoires voisins 	Actualisation du PPI et du PFF

Fiches-projets (et fiches-actions)				
1- Engager une démarche transversale de concertation, associant plus spécifiquement les jeunes dans la vie publique locale				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 1/01 - Création d'un budget participatif	LCC	20xx		

Voir également les fiches-projets suivantes

6 - Elaborer et mettre en œuvre une politique Jeunesse

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Orientation 2 : Une terre durable : relever les défis de la transition écologique

Diagnostic

- 430 000 MWh consommés sur le territoire en 2010, soit 18 MWh par habitant : 1er poste = bâti (46% dont 35% pour le résidentiel), puis 38% pour les transports et 11% pour l'industrie
- 166 800 TCO2e d'émissions de gaz à effet de serre en 2010 : 50% issus de l'agriculteur (95% d'émissions non énergétiques), 26% par les transports, 12% par le résidentiel
- En intégrant les émissions indirectes (756 000 MWh et 324 000 TCO2e) : 43% des consommations et 49% des émissions relèvent des pratiques de consommation et d'alimentation !
- 8,77 % de l'énergie consommée est produite sur le territoire (80% bois, 2 unités de méthanisation sur le territoire) – soit une facture énergétique de 4 500 € par ménage
- Des objectifs ambitieux inscrits dans le Plan Climat : -65 % de GES en 2050 par rapport à 2010, -50% de consommations énergétiques en 2050 par rapport à 2010 et autonomie énergétique en 2050.
- Innovation des SMICTOM pour réduction déchets et développement du traitement, nécessaire de trouver de nouvelles filières de valorisation (biodéchets, valorisation énergétique)
- Biodiversité : 127 ha classés en ENS, 70 km² de forêts et bois, 1 espace Natura 2000 - zones humides, forêts, biodiversité, haies bocagères, patrimoine bocager, cours d'eau et continuités écologiques (trames verte et bleue)
- Des ressources naturelles propices aux activités de pleine nature et à la découverte de l'environnement : entre 200 000 et 300 000 visiteurs chaque année en forêt de Rennes, la plus grande forêt domaniale de Bretagne, 150 km de chemins VTT, 133 km de chemins pédestres
- Occupation des sols en 2018 : territoires artificialisés = 4,8 %, agricoles 66,9%, forêt 27,7%

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et développer les initiatives en faveur du réemploi / réparation / réutilisation et les filières locales de recyclage - Accompagner le changement en sensibilisant la population à un mode de vie responsable par des animations de proximité - Valoriser les biodéchets pour développer la production d'énergies renouvelables 	<p>Volume de déchets résiduels produits sur le territoire Émissions de gaz à effet de serre annuelle du territoire Consommation énergétique finale totale par type et par secteur</p>
<p>Devenir un territoire 100% autonome en énergie en 2050</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Miser les sources de production d'énergie renouvelable avec les acteurs du territoire (agriculteurs, particuliers, collectivités, entreprises) - Accompagner habitants et acteurs locaux vers la rénovation de leur logement et la sobriété énergétique - Promouvoir une gestion énergétique exemplaire du patrimoine public par nos communes et l'intercommunalité 	<p>Réalisation du schéma, existence d'un programme d'actions et d'un PPI, partenaires associés Production d'énergie renouvelable globale du territoire Émissions GES et consommations énergétiques du secteur « Bâti » Nombre d'équipements publics produisant des ENR</p>
<p>Adapter notre territoire aux défis du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et développer l'adaptation de nos logements aux évolutions climatiques - Engager un programme de revégétalisation de notre territoire et de nos cœurs de bourg 	<p>Nombre et types de ménages accueillis, accompagnés dans des projets de rénovation énergétique Nombre et types de projets réalisés,</p>

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en capacité le territoire à gérer des crises de toute nature- Mobiliser de façon positive la population autour du défi climatique	qualité énergétique initiale et finale Nombre et types d'opérations innovantes Nombre et types de lieux « rafraîchis » identifiés Nombre de ménages, de collectivités et d'entreprises engagées dans des opérations de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES Part de la population située dans une zone à risque naturel fort ou très fort
Sauvegarder notre biodiversité, notre ressource en eau et la richesse de nos écosystèmes naturels	<ul style="list-style-type: none">- Intégrer comme objectif transversal la préservation de la biodiversité, nos écosystèmes naturels et la ressource en eau dans l'ensemble de nos documents de programmation- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et des habitants aux enjeux environnementaux- Promouvoir une gestion environnementale exemplaire de nos communes	Evolution des superficies naturelles, artificialisées, agricoles Part des installations de traitement des eaux usées non compatibles avec les normes européennes Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire Part de rivières en bon état écologique Fragmentation des milieux naturels (disponible à l'échelle départementale)
Nous engager en faveur d'une alimentation de qualité , produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs	<ul style="list-style-type: none">- Faire de notre territoire un territoire pilote en soutenant les initiatives en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs et les consommateurs- S'engager en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité dans la restauration collective des communes	Taux d'approvisionnement local et/ou bio dans la restauration collective Nombre, types et implantation des producteurs associés, nombre et types de produits mobilisés Nombre de producteurs et volumes de ventes réalisés sur le territoire

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)				
17 - Promouvoir les différentes formes d'économie circulaire et accompagner la diminution des déchets produits sur le territoire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 17/01 – Installation de composteurs et d'un poulailler afin de traiter les déchets alimentaires du restaurant scolaire dans les jardins communaux	Livré-s/C.	2022/2023		
18 - Développer et renforcer l'éducation à l'environnement auprès du plus grand nombre				
19 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des Energies renouvelables produites sur le territoire communautaire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 19/01 – Elaboration d'un schéma directeur des énergies communautaire	LCC	2021		
- 19/02 - Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur à Liffré, approvisionnant en particulier la piscine communautaire mais aussi des équipements publics (commune de Liffré, Département) et des logements, notamment sociaux	LCC	2021		PRIO
- 19/03 - Installation d'un tracker solaire au Centre des services techniques	Liffré	2022		
- 19/04 – Installation d'ombrières photovoltaïques devant la salle Coubertin	Liffré	20xx		
- 19/05 - Mise en place de "tracker photovoltaïque", pour l'autoconsommation communal, ouvert aux habitants, artisans et agriculture	Chasné-s/-l.	20xx		
- 19/06 – Installation de trackers solaires sur des parcelles communales (2-3 ha) à Livré-sur-Changeon	Privé	2024		
- 19/07 – Installation d'ombrières sur les parkings de la commune (terrain de foot et Boishamon)	Livré-s/C.	2023		
- 19/08 - Installation de centrales photovoltaïques sur le toit du CMA	LCC	2022		
- 19/09 - Chaudière bois complexe sportif et culturel	La Bouëxière	2022		
- 19/10 - Participation sur la chaufferie bois à la Bonnerie	La Bouëxière	2021		
- 19/11 - Remplacement chaudière fuel par chaudière bois au Presbytère	La Bouëxière	2021		
20 - Réunir les conditions permettant d'assurer une consommation alimentaire locale et de qualité				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 20/01 - Elaboration et mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial	LCC	2021		PRIO
- 20/02 - Mise en œuvre des mesures de la loi EGAlim concernant la restauration collective grâce à des investissements matériels, immatériels ou prestations intellectuelles (mesure 14 du Plan de relance 14 - Ercé-près-Liffré, La Bouëxière, Dourdain, Saint-Aubin-du-Cormier)	Plusieurs communes	2021		
- 20/03 - Réflexion sur cuisine centrale collective (avec Mézières-sur-Couesnon, Gosné)	SAC	2023		
- 20/04 Mise en place d'un jardin collectif	Gosné	202x		
- 20/05 - Agrandissement et rénovation de la cantine scolaire Jacques Prévert, avec prise en compte des objectifs de loi Egalim (réduction des déchets, éducation à l'alimentation)	Liffré	2022		PRIO

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

- 20/06 – Mise à disposition de terrains pour installer des maraîchers susceptibles d’approvisionner les cantines locales	SAC	20xx		
- 20/07 - Achat terre agricole pour pouvoir soutenir l'installation ou le développement d'agriculteurs sur notre commune dans l'objectif d'alimenter notre restaurant scolaire équipé d'une légumerie mais aussi d'accompagner des agriculteurs dans leurs transformations vers une agriculture responsable	Chasné-s/-l.	20xx		
- 20/08 - Finalisation de la construction d'un espace de restauration avec une légumerie pour favoriser les circuits courts	Chasné-s/-l.	2021		
- 20/09 - Accompagnement de producteurs bio locaux (Panier des prés) par la mise à disposition (payante) d'un local pour la vente directe	Liffré			
21- Accompagner le développement de l'écoconstruction sur le territoire communautaire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 21/01 - Extension et rénovation énergétique du Centre Multi activités à Liffré (fonctions communautaires : piscine, école de musique)	LCC	2021		PRIO
- 21/02 - Extension et rénovation thermique de la salle polyvalente (avec transformation en espace culturel et de spectacle) (DETR 2022)	Livré-s/-C.	2022		PRIO
- 21/03 - Restructuration de la mairie et amélioration de l'efficacité énergétique [DSIL 2021 Rénovation énergétique]	Ercé-près-L.	2021		PRIO
- 21/04 - Rénovation énergétique du centre socio-culturel	Livré-s/-C.	2021		PRIO
- 21/05 - Rénovation énergétique de l'école publique (DSIL 2021 : isolation combles, ventilation double-flux, remplacement chaudière par PAC ; 2022 : travaux d'isolation préalables remplacement chaudière – demande DETR et DSIL 2022)	Mézières-s/-C.	2022		PRIO
- 21/06 - Régulation thermique du complexe Maisonneuve	La Bouëxière	2021		
- 21/07 - Remplacement GTB	SAC	2021		
- 21/08 – Rénovation énergétique du complexe sportif Jules Ferry	Liffré	2025		
- 21/09 - Réfection de la toiture de la mairie	Livré-s/-C.	202x		
- 21/10 – Rénovation énergétique de la Mairie	SAC	2022		PRIO
- 21/11 - Remplacement de la chaudière fioul des bâtiments communaux (Classes de l'école, Médiathèque)	Chasné-s/-l.	2022		PRIO
- 21/12 - Construction de salles à l'école en basse consommation	Chasné-s/-l.	2022		
- 21/13 – Réhabilitation énergétique du siège de Liffré-Cormier Communauté	LCC			
- 21/14 - Gestion pilotée de la consommation des énergies	La Bouëxière	2022		
- 21/15 - Remplacement de la chaudière au fuel du centre de loisirs	Mézières-s/-C.	2022		

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

- 21/16 - Extension et rénovation énergétique du Centre Multi activités à Liffré (fonctions communales : salle polyvalente, salles associatives, centre culturel) – travaux en cours	Liffré	2021		PRIO
23 - Elaborer et mettre en œuvre un programme en faveur de la biodiversité et des écosystèmes naturels				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 23/01 – Création d'une forêt Miyazaki en centre-ville pour favoriser la biodiversité et stocker davantage de CO2 (avec citoyens)	Liffré	2021		
- 23/02 – Installation de ruches à l'école Jules Ferry et la Mairie (avec une association)	Liffré	20xx		
- 23/03 – Aménagement du Domaine de l'Etang : travaux pour lutter contre l'envasement	SAC	20xx		
- 23/04 – Installation de ruches	Chasné-s/-l.	20xx		
- 23/05 – Elaboration d'un diagnostic de la biodiversité	LCC	20xx		
24 - Elaborer un plan de sauvegarde à l'échelle communautaire afin d'optimiser la gestion collective des risques				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 24/01 – Mise en œuvre d'actions relatives à la qualité de l'air dans les écoles	SAC	20xx		
- 24/02 – Aménagement d'un espace îlot de fraîcheur dans le centre bourg	La Bouëxière	2021		
25 - Mobiliser les habitants et l'ensemble des acteurs dans l'émergence d'une culture communautaire de l'adaptation au changement climatique				

Voir également les fiches-projets suivantes*14 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de développement touristique communautaire**16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux*

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Orientation 3 : Une terre de cohésion : porter attention à chacun

Diagnostic

- 1 médiathèque dans chaque communes, 2 cinémas associatifs, 2 écoles de musique, 3 espaces culturels : offre culturelle riche et accessible à tous
- 1 piscine communautaire, un maillage d'équipement sportifs de proximité sur l'ensemble du territoire
- Plus de 70 clubs sportifs et 6 799 licenciés sportifs en 2016 (soit 27,1 pour 100 habitants)
- Patrimoine bâti, naturel, culturel (culture galloise) et historique (Aventure médiévale, Bataille 1488) comme potentiel de développement touristique locale
- 761 familles monoparentales
- Revenu médian disponible par unité de consommation : 23 240 € (1^{er} décile = 14 830 €, 9^{ème} décile = 35 710 €)

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Diffuser, dans le territoire et dans l'espace public, notre vision d'une mixité sociale et intergénérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des espaces et usages partagés et intergénérationnels dans les cœurs de bourg, nos aménagements et nos équipements - Soutenir les manifestations organisées sur notre territoire garantes de notre mixité sociale - Etudier la pertinence des modèles de tarification et de gratuité de certains services publics locaux - Porter une politique d'intégration active des personnes handicapées en encourageant leur pleine participation à la société 	<p>Recours aux droits et services par des personnes porteuses de handicap Nombre et types d'événements organisés</p>
<p>Améliorer le quotidien des personnes les plus vulnérables en endiguant la montée des exclusions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les personnes en situation précaire pour répondre aux besoins fondamentaux en développant les activités du CCAS-CIAS - Maintenir la proximité des services à la population pour l'accès à l'emploi et à l'orientation (PAE) - Accompagner et développer la réinsertion / insertion des publics en difficulté au travers de l'emploi - Garantir le droit à se déplacer par des initiatives en faveur du transport solidaire - Mettre en place une politique d'amélioration, d'adaptation et de rénovation de l'habitat précaire 	<p>Réalisation du diagnostic social territorial Recours aux droits sur l'ensemble du territoire Nombre et types d'accompagnement proposés et mobilités sur le territoire Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée Nombre et types de déplacements réalisés par les publics visés</p>
<p>Intégrer les associations et les bénévoles dans l'animation et le fonctionnement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le milieu associatif par des outils de promotion, d'échanges et d'engagement - Reconnaître et accompagner le statut des bénévoles 	<p>Nombre d'associations inscrites dans le répertoire Nombre et types d'associations et de bénévoles impliqués dans les actions proposées</p>
<p>Faire de l'accès à tous aux sports, à la culture et aux loisirs, le moteur de la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les équipements et les activités culturelles et sportives comme moyens privilégiés pour promouvoir les solidarités, la citoyenneté et le respect des autres - Favoriser l'accès à tous au sport et à la culture, au nom de 	<p>Nombre et types d'équipements sur le territoire Diversité de la programmation cinématographique Nombre de spectateurs par commune Nombre et types d'événements</p>

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

	la mixité sociale et générationnelle - Faire du sport et de la culture un levier d'attractivité territoriale	Nombre de participants
--	---	------------------------

Fiches-projets (et fiches-actions)				
2 - Organiser et faire connaître la réponse aux besoins sociaux fondamentaux sur le territoire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 02/01 – Développement du maillage du territoire avec le dispositif France Services	LCC	2021-2026		PRIO
- 02/02 – Mise en œuvre et suivi de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales	LCC	2021-2026		
- 03/03 – Déploiement de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité avec le Département d'Ille-et-Vilaine	LCC	2021-2026		
3 - Développer une politique communautaire d'insertion socioéconomique				
4 - Accompagner les communes dans le développement de lieux d'échange et de mixité intergénérationnelle				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 04/01-Réaliser une « maison », un lieu de rencontre, situé en centre bourg et à coté de maisons sociales pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite regroupant plusieurs fonctions : Salle de rencontre, cuisine, salle de soin, espaces commun et cela en lien avec la création d'un lotissement	Mézières-s/-C.	2023		PRIO
- 04/02 - réflexion déplacement du bar avec création d'un tiers-lieu avec achat et rénovation d'un bâtiment avec EPFB	Dourdain	20xx		
- 04/03 – Construction d'une maison des services, avec salle de réunion, espaces de travail partagés	Chasné-s/-l.	2022		
- 04/04 - Dans le cadre de la réhabilitation du CMA, création d'un lieu de sociabilité (bar associatif) permettant d'avoir un lieu commun entre lycéens, parents, élèves de l'école de musique, nageurs, artistes, spectateurs, etc...	Liffré	2022-2023		
- 04/05 – Aménagement de la place de centre-ville	Liffré	2022		PRIO PVD
12 – Accompagner et renforcer le tissu associatif du territoire communautaire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 12/01 - Réhabilitation des 2 étages du centre de loisirs (salles associatives et communales) + Travaux isolation + remplacement de la chaudière fioul	Mézières-s/-C.	2023		PRIO
- 12/02 – Aménagement d'un espace « technique » pour permettre aux associations culturelles de préparer leurs manifestations (décors, chars...)	Livré-s/C.	2024		
- 12/03 - Réhabilitation de la salle polyvalente, des salles associatives du CMA, du centre culturel	Liffré	2021-2023		
- 12/04 – Agrandissement des ateliers communaux (100 m ²) pour assurer un espace de stockage au festival au Pré du son	Livré-s/C.	2023		

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

13 - Proposer et promouvoir une offre de loisirs, de culture et de sport de qualité et accessible à tous sur l'ensemble du territoire communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 13/01 - Construction d'une salle multisports (maîtrise d'œuvre en cours, définition du projet)	Liffré	2021		PRIO
- 13/02 - Création d'une nouvelle salle de danse	SAC	2022		PRIO
- 13/03 – Création d'un skate park	Gosné	2023		
- 13/04 – création d'une ludothèque associative	Gosné	2021		
- 13/05 – Développement de l'offre cinématographique sur le territoire : création d'un cinéma à Liffré, création d'un cinéma à La Bouëxière, développement du cinéma de plein air	LCC	2022		PRIO
- 13/06 - Rénovation du court de tennis extérieur	Livré-s/-C.	2021		
- 13/07 - création aire de jeux inclusive + aire de pique-nique + aménagement cheminement	Dourdain	2023		PRIO
- 13/08 – Projet de salle multifonctions sport et culture	Dourdain	2025		
- 13/09 – Construction d'un complexe sportif	SAC	2026		
- 13/10 – Rénovation de la salle de sports communale	SAC	2022		PRIO
- 13/11 – Rénovation du court de tennis extérieur, au sein de la zone de loisirs	Gosné			
- 13/12 – Création d'un parcours de Street Work Out et Pumptrack	Livré-s/Ch.	2022		
- 13/13 – Réhabilitation du Centre Multi Activités (sport, culturel, éducation, loisirs, vie associative) – co-maitrise d'ouvrage LCC/Liffré	LCC	2021/2023		
- 13/14 – Développement de la base de loisirs de pleine nature	LCC			
- 13/15 – Eclairage du court de tennis	La Bouëxière	2021		
- 13/16 - Développement équin (chevaux, carrière, calèche) sur le site de Rey-Leroux : aménagement d'une carrière	La Bouëxière	2022		PRIO
- 13/17 – Création d'une piste d'athlétisme	La Bouëxière	2026		

14 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de développement touristique communautaire

	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 14/01 - Expérimentation d'un accueil touristique itinérant	LCC	2021		
- 14/02 – Elaboration d'une stratégie de développement touristique	LCC	2021		
- 14/03 - Création d'un parcours artistique de mise en valeur du patrimoine historique à Saint-Aubin-du-Cormier	LCC	2021		
- 14/04 - Aménagement des abords de l'Etang – Butte à Moquet	SAC	2021		
- 14/05 – Aménagement de l'Etang d'Ouée (aménagement parking)	Gosné	2021		
- 14/06 - Mise hors d'eau et hors d'air de l'église (bâtiment classé) / Rénovation toiture et chéneaux - enduit intérieur)	Livré-s/-C.	2022		
- 14/07 – Rénovation du patrimoine communal (chapelle du cimetière, vitraux de l'Egalise, murs historiques hors	SAC	20xx		

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

2ème enceinte, beffroi, moulin...) (Saint-Aubin-du-Cormier)				
- 14/08 – Installation d'une signalétique touristique locale (vigilance coordination CC/Commune)	Livré-s/-C.	2022		
- 14/09 – Signalétique touristique (randonnée, routière...)	LCC	2021-2025		
- 14/10 – Mi-forêt : création d'un parcours de découverte pour les familles	LCC	2021		
- 14/11 – Mi-forêt : aménagement du parking	LCC	20xx		

Voir également les fiches-projets suivantes

9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous

16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Orientation 4 : Un territoire facile : rendre la vie plus facile

Diagnostic

- 76% des déplacements quotidiens réalisés en voiture
- 84,9 % des déplacements domicile-travail en voiture en 2017 (3,5% en TC, 1,9% en 2 roues).
- 76,0% des actifs changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail. La moitié des actifs sortent du territoire pour travailler dont 4 777 vers Rennes Métropole (INSEE 2012)
- Un territoire desservi par le réseau BreizhGo : avec l'ouverture de la ligne b du métro Via Silva, une opportunité pour favoriser le report modal ?
- Une offre de mobilités développée par la Communauté de communes : transport à la demande, service de location de VAE, covoiturage, élaboration d'une politique vélo
- Développement du télétravail, hausse du tarif de l'énergie, développement de nouvelles motorisations : des perspectives pour la mobilité de demain
- Au moins une école dans chaque commune : 381 places en maternelle, 3176 en élémentaire, 2169 en collèges sur 2019-2020.
- 3 lycées qui proposent une offre d'enseignement et de formation générale, technologique et professionnelle
- 20 médecins généralistes
- 685 logements sociaux et 1 862 logements locatifs privés sur le territoire en 2017 sur total de 9 691 logements. Entre 2013-2017, 6,7 logements commencés par an pour 1000 habitants, surface moyenne de 107,4m² (85,4 m² à l'échelle du Département).
- 94 personnes accueillies sur l'AGV en 2018

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

Garantir une qualité de vie dans nos villes, par la maîtrise de la consommation de foncier et une offre de logements adaptés	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer par le PLH à une production de logements adaptés accessibles à tous les publics (prix, vieillissement, foncier) - Organiser la densification de l'habitat de façon compatible avec l'identité rurale du territoire - Intégrer un objectif transversal à l'ensemble des documents de programmation de réduction de la consommation foncière de nos terres agricoles - Poursuivre et développer la production de logements adaptés aux défis sociaux et environnementaux 	Evolution du nombre et des types de logements, répartition par commune Diversification du parc de logements Nombre et types de logements dédiés aux jeunes
Garantir des cœurs de bourgs vivants , naturels et conviviaux, faciles à vivre	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en cohérence des documents de programmation et des stratégies territoriales favorables aux cœurs de bourg - Innover dans l'offre et le partage des équipements et des espaces dans les centre-bourgs - Favoriser l'animation des centres-bourgs via des événements socio-culturels réguliers 	Nombre et types de commerces par commune Nombre et types de projets accompagnés
Repenser l' offre de commerces et l'accessibilité des services , au plus près, pour un territoire de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une stratégie autour des usages du numérique en accompagnant les usagers - Garantir l'attractivité des commerces de centre-bourg par un accompagnement adapté et des solutions innovantes - Faciliter par l'action publique l'installation de commerces de 	Nombre et types d'usagers par commune

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

	proximité dans les cœurs de bourg - Envisager des services d'hyper-proximité en réponse aux besoins des habitants	
Réinventer la mobilité au quotidien pour offrir le choix à chacun de moins prendre sa voiture	<ul style="list-style-type: none">- Développer une offre de transport en commun efficace, accessible et performante- Promouvoir le partage du véhicule individuel- Engager une stratégie locale en faveur des modes actifs- Mettre en place une politique de déplacements multimodale	Part modale des transports en commun et modes actifs dans les déplacements domicile-travail Nombre de services Express desservant le territoire Nombre de voyages parcourus, par types d'utilisateur, par origine-destination, par motif Taux d'occupation des aires de covoiturage Nombre de requêtes sur OuestGo Nombre de partenariats avec les entreprises Evolution du maillage : linéaire d'aménagements cyclables sécurisés Participation aux actions « Vélo » Emissions GES et consommation énergie pour motif Transports

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)				
9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 9/01 - Isolation de logements communaux	Gosné	2021/2022/2023		PRIO
- 9/02 - Rénovation des appartements au-dessus de la mairie / Aménagement d'un logement d'urgence	Ercé-près-L.	2021/2022		
- 9/03 – Aménagement d'un lotissement intergénérationnel en centre-bourg	Ercé-près-L.	2022		
- 9/04 – Etude multi-ZAC pour assurer l'émergence et la réalisation d'habitats en centre-ville	Liffré	2022		
- 9/05 – Programme de rénovation des logements sociaux	Liffré	2023		
- 9/06 - Rénovation de logements sociaux (DETR 2022)	Livré-s/-C.	2022		PRIO
- 9/07 – Lotissement communal	Dourdain	20xx		
- 9/08 – Requalification du quartier Pierre Morel – intervention communale sur la voirie et les réseaux	SAC	20xx		
- 9/09 – Aménagement d'une ZAC multisite (renouvellement urbain, densification)	SAC	20xx		PVD
- 9/10 — Rénovation énergétique des logements	SAC	20xx		
- 9/11 – Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat – (OPAH)	LCC			
15 - Développer et mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'accessibilité des biens et services courant				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 15/01 - Travaux pour la création et la réhabilitation de commerces et de logements (DETR 2022)	Dourdain	2022		PRIO
- 15/02 - Aménagement urbain ferme du bourg / secteur des écoles (création d'un commerce, d'une crèche, habitat et logements locatifs sociaux, agrandissement de la maison médicale, équipements publics à définir) et liaisons douces. (Etudes pré opérationnelles en cours ; création de la crèche et des commerces en 2022)	Gosné	2022		PRIO
- 15/03 - création d'une cellule commerciale et de 2 appartements sur la place du village	Mézières-s/-C., avec EPF	2025		
- 15/04 – Rénovation de bâtiments existants pour développer fonctions diverses (paramédical, espace coworking, logements seniors, siège pour les associations – tiers-lieu associatif et en résidence, voire revente en habitation)	SAC	20xx		
- 15/05 – Signalétique locale (y compris signalétique touristique)	SAC	2021-2025		
- 15/06 - Transformation de l'espace de restauration actuel en garderie, centre de loisirs et salle informatique communale	Chasné-s/-l.	20xx		
- 15/07 - Chargé de mission PVD : redynamisation centre-ville / commerces	LCC	2021		
- 15/08 - Maison France Services	LCC	2021		
16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 16/01 – Mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire (maîtrise d'ouvrage à préciser selon opérations)	LCC	2021-2025		PRIO

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

- 16/02 - Création d'un arrêt de connexion intermodale à Liffré, inscrit dans le projet de transport collectif en site propre entre Fougères et Rennes	LCC	2021		PRIO
- 16/03 – Aménagement des arrêts de car de la ligne 9b du réseau BreizhGo, installation d'abris-vélo	Ercé-près-L.	2021		
- 16/04 – Sécurisation et aménagement de la route de Livré-sur-Changeon, aménagement d'arrêts de cars, d'une aire de covoiturage et d'un abri-vélos	Gosné	2021/2022		
- 16/05 – Aménagement de la voirie dans le centre-bourg (rue de l'Illet, rue du Calvaire), création de liaisons douces et voies cyclables, sécurisation des déplacements vers le centre-bourg	Gosné	2021/2022		PRIO
- 16/06 – Programme de signalétique et d'information pour valoriser les cheminements doux au sein de la commune	Liffré	2022		
- 16/07 – Développement de bornes de recharges de véhicules électriques	Liffré	20xx		
- 16/08 - Création d'une piste cyclable autonome en parallèle de la voie et sécurisation de la RD (Prétais)	Liffré	2022		
- 16/09 - Amélioration voirie, y compris signalétique, mobilier urbain, abris-vélo	Dourdain	20xx		PRIO
- 16/10 – Traversée de la RD794 entre la zone de la Mottais et le centre-ville	SAC	2025		
- 16/11 – Aménagement d'itinéraires doux et installation d'abris-vélos couverts	SAC	20xx		
- 16/12 - Sécurisation des différents axes à forte circulations, Aménagement de liaisons doucement (piéton, vélo) intra-communale mais aussi fléchage de routes cyclables avec les communes voisines	Chasné-s/-l.	2022		PRIO
- 16/13 – Création d'une ligne de rabattement entre Livré-sur-Changeon et l'Arrêt de connexion intermodale à Saint-Aubin-du-Cormier	LCC	2022		
- 16/14 – Création d'une station d'avitaillement GNV	Liffré / LCC / SDE 35	??		
- 16/15 - Stationnements vélos (deux arrêts couverts La Tannerie, Chevré)	La Bouëxière	2022		PRIO
- 16/16 – Pistes cyclables intra-bourg (le cimetière, le désert ?)	La Bouëxière	2024/2025		

Voir également les fiches-projets suivantes*8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire**13 - Proposer et promouvoir une offre de loisirs, de culture et de sport de qualité et accessible à tous sur l'ensemble du territoire communautaire**21- Accompagner le développement de l'écoconstruction sur le territoire communautaire**22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation*

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Orientation 5 : Une terre d'accueil : s'épanouir à tous les âges**Diagnostic**

- 25 840 habitants (INSEE 2017 – population municipale), 9 782 ménages
- Superficie : 252,30 km² soit densité de 102,4 hab./km² (Département : 156,5)
- Territoires artificialisés = 4,8 % en 2018, agricoles 66,9%, forêt 27,7%
- Evolution de la population : +1,5% en moyenne annuelle (1 ,0 Département) entre 2012 et 2017. 250 nouveaux habitants chaque année
- 10 710 logements dont 6,4% vacants
- Naissances : 316,4 naissances en moyenne entre 2015 et 2019. 6 établissements Petite Enfance, près de 300 assistantes maternelles
- 23,7% de la population a moins de 15 ans (moyenne départementale : 19,1%)
- 7,1 % de la population à plus de 75 ans en 2017. 633 personnes de 75 ans et plus vivent seuls à domicile. 357 personnes accueillies dans les 4 EHPAD (La Bx, Liffré, Livré et SAC)
- 158 usagers desservies chaque mois par le SAAD en 2018
- Familles : 2,6 personnes par ménage en moyenne (2,2 en Ille-et-Vilaine), en 2017

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

<p>Maîtriser l'urbanisme de notre territoire, pour rester à taille humaine et entretenir le lien social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier une croissance démographique cohérente du territoire, à travers les documents de programmation - Equilibrer le développement territorial en coordonnant l'offre de logements, de commerces et de services, de mobilité et d'emplois - Préparer les évolutions de demain en matière d'urbanisation par une réflexion en faveur d'une densité maîtrisée et de formes urbaines innovantes (Bimby) 	<p>Evolution du nombre d'habitants, d'emplois par commune et comparaison avec les objectifs</p> <p>Lancement de la réflexion sur l'élaboration d'un PLUi</p> <p>Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers</p> <p>Evolution de la densité foncière (nombre de logements ou d'emplois à l'hectare)</p>
<p>Relever le défi du vieillissement de la population, en adaptant notre territoire au grand-âge et à la dépendance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une stratégie territoriale de la politique du bien vieillir à l'échelle de l'intercommunalité (hébergements, services, accompagnements, préventions, animations...) en coordonnant l'ensemble des parties prenantes - Initier des programmes d'habitat adaptés en cœur de bourg associant logement et services de proximité - Favoriser le maintien à domicile et aider à l'adaptation du logement 	<p>Nombre de personnes âgées accompagnées par le CIAS</p> <p>Types d'accompagnements réalisés</p> <p>Nombre de places d'accueil de jour proposées sur le territoire</p> <p>Nombre et types de services de mobilisés proposés aux personnes âgées, selon leur niveau d'autonomie</p>
<p>Être un territoire de vie en nous appuyant sur notre jeunesse, pour faire grandir et s'épanouir ici nos enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaffirmer notre engagement en faveur d'une politique petite enfance / enfance / jeunesse cohérente à l'échelle du territoire en faveur des différents âges de la jeunesse et d'un soutien réaffirmé aux familles - S'appuyer sur les lieux de vie en collectivité (école, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, prochain Lycée) pour en faire des lieux de citoyenneté, de partage et d'expérimentation 	<p>Nombre et typologie des places d'accueil sur le territoire</p> <p>Nombre d'AM sur le territoire</p> <p>Création du réseau d'accompagnement à la parentalité, nombre d'interactions</p> <p>Nombre de jeunes touchés par une action « Jeunesse »</p>

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

	<ul style="list-style-type: none">- Faciliter l'accès des jeunes aux services du quotidien (mobilités, sport, culture, numérique)- Offrir une qualité de services pérenne et globale pour les parents en matière de petite-enfance (« aide à la parentalité »)- Inventer la vie autour du lycée- Adapter l'offre de logements et le début du parcours résidentiel pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes	Evolution des besoins de mobilité recensés par le SIJ et les acteurs de la Jeunesse
Faire du bien-vivre une priorité transversale à toutes les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none">- Développer l'offre de soins dans les communes (accueil de jeunes médecins, équipements mutualisés ou par le recours aux nouvelles technologies)- Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention (aménagement espace public) et de sensibilisation (sport, alimentation, éducation) auprès des différents publics- Porter et animer à l'échelle de l'intercommunalité une politique de santé publique avec les partenaires et acteurs locaux	Offre de soins sur le territoire : nombre et types de professionnels et de soins proposés Taux de couverture des habitants Existence d'une stratégie de prévention santé communautaire

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)				
5 - Développer et valoriser l'offre de services à destination des familles du territoire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 5/01 - Aménagement d'une garderie, d'un accueil de loisirs et d'une salle informatique	Chasné-s/-I.	20xx		
- 5/02 – Rénovation/extension de l'accueil de loisirs (mise aux normes et rénovation énergétique) [DETR 2022 demandée]	Ercé-près-L.	2022		PRIO
- 5/03 - Création d'une MAM	Mézières-s/-C.	2024		PRIO
- 5/04 – Agrandissement de l'ALSH	SAC	2024		
- 5/05 – Création d'un guichet unique portail numérique des familles	LCC	2021-2023		PRIO
- 5/06 – Réorganisation interne de l'école pour créer 4 nouvelles salles de classes dont une classe « école inclusive » en lien avec Rey-Leroux (demande DETR 2022)	La Bouëxière	2022		PRIO
6 - Elaborer et mettre en œuvre une politique Jeunesse				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 6/01 – Création d'un espace jeunes (Mo à revoir) – revoir dénomination / compétence communautaire	Livré-s/-C.	2023		
- 6/02 - Réhabilitation d'un local en espace associatif et pour des activités jeunesse	Mézières-s/-C.	2022		PRIO
- 6/03 – Construction d'un espace jeunes (MO à voir) revoir dénomination / compétence communautaire	Dourdain	20xx		
- 6/04 – Aménagement du parking du collège	SAC	2023		
10 - Elaborer et mettre en œuvre une politique santé communautaire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 10/01 - Mise à disposition local pour professionnels médical et paramédical avec des permanences	Dourdain	20xx		
11 - Poursuivre et développer la politique communautaire en faveur du bien-vieillir				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 11/01 – EHPAD pour personnes handicapées et foyer de vie (100 lits), complétés par 12 logements (seniors, autistes)	Association	20xx		
- 11/02 - Finalisation des travaux de mise en conformité et de la rénovation de chambres au sein de l'EHPAD communal(CCAS)	Livré-s/-C.	2022-2023		
- 11/03 – Création de logements adaptés et sociaux pour les seniors	Livré-s/-C.	2021-2023		
- 11/04 - Aménagement d'un espace commun au sein de la résidence sénior à La Bouëxière	Néotoa	2022-2023		PRIO
22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation				

Voir également les fiches-projets suivantes*2 - Organiser et faire connaître la réponse aux besoins sociaux fondamentaux sur le territoire**8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire**9 - Mettre en œuvre la politique communautaire en faveur du logement pour tous*

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire
 Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,
 Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »
 Orange clair = action « non mature »

Orientation 6 : Une terre à haute valeur-ajoutée : accompagner l'essor d'une économie à haute valeur-ajoutée

Diagnostic

- 8 245 emplois en 2017 (7 377 en 2007) soit 67,3 emplois pour 100 actifs. 4 200 personnes viennent travailler sur le territoire chaque jour
- Taux de chômage en 2016 = 6,9%. 791 personnes accompagnées en 2018 par les 3 PAE
- 125 entreprises créées par an ces 10 dernières années
- ESS : 90 établissements, 835 salariés dont 755 emplois dans des associations et fondations. Principalement action sociale (316 emplois, et enseignement 209 emplois)
- Agriculture : 12 781 hectares de surface agricole utile en 2016, soit 50% du territoire. 163 entreprises agricoles avec 335 actifs parmi lesquels 261 chefs d'exploitation et 74 salariés. 46 départs à la retraite potentiels d'ici 5 ans (MSA 2017) parmi les chefs d'entreprises
 Dominante : 47 % d'exploitations laitières (soit 143 000 personnes potentiellement nourries chaque année... 50 000 personnes par la production porcine et 14 000 personnes par la production maraîchère) – CRAB 2019
 2 établissements de 20 salariés et plus dans le secteur des IAA (390 salariés).
 13% des exploitations en agrobiologie, soit 22 entreprises au 31 décembre 2017 et 20 entreprises commerciales en circuit court en 2018
- Une agriculture locale diversifiée (bio, traditionnelle, petits maraichers, petites et grandes structures)
- Craintes : déprise agricole, que les agriculteurs deviennent des salariés de groupes propriétaires de terres
- Perspectives : développement des circuits courts, réorganisation des structures (regroupement), traçabilité davantage mise en valeur, acceptation de la modernisation de l'agriculture, attachement et intérêt des habitants à la qualité de l'alimentation

Objectifs stratégiques et opérationnels / indicateurs

Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale et la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'emploi local et la création d'entreprises - Coordonner le développement économique en lien avec l'offre et les besoins en matière d'habitat, de services et de mobilités - Favoriser l'émergence de nouveaux secteurs économiques 	Réalisation du schéma
Attirer de nouvelles entreprises par des conditions d'accueil optimales et un accompagnement adapté	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la qualité de notre territoire pour attirer de nouveaux investisseurs et de nouveaux emplois, pour certains secteurs jugés stratégiques pour le territoire - Développer les alternatives pour rendre plus simple et plus attractif le travail à la campagne - Garantir une offre foncière attractive de nos zones d'activités, par des usages repensés 	Nombre et types d'action de promotion réalisées Nombre et type de contacts Taux de réalisation des contacts
Faire de la formation , initiale et continue, un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'ensemble des ressources que nous avons sur le territoire pour favoriser la formation tout au long de la vie - Accompagner la jeunesse dans la formation et l'apprentissage aux métiers d'aujourd'hui et de demain 	Existence d'un réseau « Formations » (développement économique, jeunesse, scolaire) Nombre et types d'actions menées Nombre d'établissements mobilisés, nombre d'élèves et de partenaires impliqués
Nous affirmer comme une terre d'innovation , ouverte aux entreprises et aux habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de la fibre pour un accès généralisé au très haut débit - Attirer de façon volontariste les porteurs de projets innovants 	Taux de raccordement du territoire (entreprises, collectivités, ménages) Existence de la cartographie d'acteurs et de

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

<p>Engager ensemble avec les entreprises les réponses aux mutations et aux défis de nos sociétés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens avec les entreprises pour favoriser l'interconnaissance et la veille quant aux besoins - Proposer un accompagnement aux entreprises à la carte quant à leur projet de développement - Soutenir l'engagement des acteurs économiques dans la transition écologique et solidaire 	<p>la charte de l'accompagnement numérique</p> <p>Evolution du nombre de requêtes de la part des entreprises auprès du service Dév Eco et Emploi</p> <p>Nombre et types de projets accompagnés</p> <p>Elaboration d'une méthode d'accompagnement "Energie" des entreprises</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Types d'accompagnements réalisés</p> <p>Emission de GES et de polluants atmosphériques des secteurs économiques</p>
<p>Préserver notre agriculture, tant en matière de foncier, d'installation, d'environnement que de rémunération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter avec les partenaires une stratégie foncière de protection des terres agricoles, d'aide à l'installation et à la transmission - Soutenir les initiatives en faveur de la transition énergétique et écologique de notre agriculture 	<p>Nombre et types de projets accompagnés</p> <p>Evolution linéaire haies</p> <p>Evolution production de bois local</p> <p>Part filière bois et filière tourisme dans les revenus des agriculteurs</p> <p>Emission GES du secteur</p> <p>Part d'autoconsommation du secteur</p> <p>Surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion</p>

Guide- couleur :

Vert = action structurante à l'échelle communautaire

Orange = action structurante à l'échelle communale

Vert foncé = action « mature »,

Orange foncé = action « mature »

Vert clair = action « non mature »

Orange clair = action « non mature »

Fiches-projets (et fiches-actions)				
7 - Elaborer et mettre en œuvre une politique de formation à tout âge de la vie				
8 - Accompagner le développement des pratiques numériques sur le territoire				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 8/01 - Recrutement d'un conseiller numérique	LCC	2021		PRIO
- 8/02 - Accompagnement de la population dans les démarches numériques et développement des actions sociales	Chasné-s/-l.	2022		
- 8/03 - Installation de points d'accès wifi (hot-spots) sur les différents bâtiments communaux	Livré-s/C.	2022		
- 8/04 – Participation au programme Bretagne Très Haut Débit	LCC	2021-2026		PRIO
26 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communautaire de développement économique				
27 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité économique du territoire				
28 - Elaborer et mettre en œuvre un programme communautaire d'accompagnement des acteurs économiques				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 28/01 - Mise en place d'ateliers-relai ou d'un espace de coworking (CC - compétence exclusive : financement LCC pour le matériel et le mobilier)	Dourdain	20xx		
- 28/02 – Accueil d'artisans sur la zone d'activités (CC - compétence exclusive)	Livré-s/C.	2021-2023		
29 - Définir et mettre en œuvre un programme de soutien aux agriculteurs				
	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle	Maturité de l'action	Priorité
- 29/01 – Elaboration et mise en œuvre d'une politique agricole communautaire	LCC	2022/2026		PRIO

Voir également les fiches-projets suivantes*16 - Accompagner le développement d'une mobilité adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux**22 - Accompagner les communes dans l'évolution de leurs aménagement et leur urbanisation*

Liffré-Cormier 2030 – Tous solidaires de notre avenir : les 6 orientations stratégiques

UN TERRITOIRE DURABLE

#Transition
écologique

UNE TERRE CITOYENNE

#Gouvernance
#Bonne échelle
#Pratiques
démocratiques

UNE TERRE À HAUTE-VALEUR AJOUTÉE

#Economie

#Création de valeur

*Faire de Liffré-
Cormier
Communauté en
2030...*

UN TERRITOIRE FACILE À VIVRE

#Services et
commodités
#Ville facile

UNE TERRE DE COHÉSION

#Solidarité
#Engagement

UNE TERRE D'ACCUEIL

#Vitalité

Les projets identifiés par les communes (version provisoire en date du 12/02/2021)

Chasné-sur-Illet

- Alimentation et agriculture // **Achat terre agricole pour pouvoir soutenir l'installation ou le développement d'agriculteurs** sur notre commune dans l'objectif d'alimenter notre restaurant scolaire équipé d'une légumerie (qui sera livré premier trimestre 2021) mais aussi d'accompagner des agriculteurs dans leurs transformations vers une agriculture responsable
- Souhait **d'installation des ruches** sur les terre communales
- Restaurant scolaire // Finalisation de la **construction d'un espace de restauration avec une légumerie** pour favoriser les circuits courts
- Production d'énergie renouvelable // **Mise en place de ""tracker photovoltaïque""**, pour l'auto-consommation communale, que nous souhaitons pouvoir ouvrir aux habitants, artisans et agriculteurs installés sur notre commune.
- **Remplacement de la chaudière fioul** des bâtiments communaux (Classes de l'école, Médiathèque)
- **Construction maison de services**, avec une salle de réunion, des espaces de travail dédiés et partagés
- **Accompagnement de la population dans les démarches numériques** et développement des actions sociales (notamment nos anciens)
- **Construction de salles à l'école** en basse consommation
- Transformation de l'espace de restauration actuel en **garderie, centre de loisirs et salle informatique communale**
- **Sécurisation des différents axes à forte circulations**
- **Aménagement de liaisons douces** (piéton, vélo) intra-communale mais aussi fléchage de routes cyclables avec les communes voisines
- Junior associations // Soutenir logistique et financier des jeunes dans leurs projets
- Soutien logistique et financier à l'ensemble des associations dans la réalisation de leur projet sur la commune
- Focus spécifique d'accompagnement et soutien des projets environnementaux porté par les acteurs de la commune (poulaillers collectifs dans le lotissement, potagers partagés, entretien du chemin communaux, ...
- Renforcer le "zéro phyto" engagé depuis presque 10 ans sur Chasné sur Illet
- Poursuivre l'entretien et le renforcement des voiries communales

Ercé-près-Liffré

- **Rénovation du Centre de Loisirs**
- Aménagement du **Lotissement Intergénérationnel** en Centre Bourg
- **Restructuration de la Mairie et amélioration efficacité énergétique**
- **Extension Ecole Publique**
- **Rénovation des appartements** au-dessus de la mairie (mise aux normes et amélioration de l'efficacité énergétique)

Les projets identifiés par les communes (version provisoire en date du 12/02/2021)

Gosné

- **Aménagement urbain ferme du bourg / secteur des écoles** (création d'un commerce, de logements locatifs sociaux, agrandissement de la maison médicale, équipements publics à définir) et liaisons douces. (Etudes pré opérationnelles en cours)
- Rue de l'Illet : **voirie et liaisons douces** (sécurisation)
- **Sécurisation et aménagement** de la route de Livré
- **Rénovation du poste de garde** de l'Etang d'Ouée
- **Parcours pédagogique** - Etang d'Ouée
- Extension du cimetière
- **Isolation de logements locatifs** (15 logements existants – budget annexe au budget communal)
- Remplacement du parquet dans le chœur et la sacristie de l'Eglise

La Bouëxière

- **Chaudière bois** complexe sportif et culturel
- Aménagements extérieurs de la restauration; **circuits courts + mise en place self**
- **Stationnements vélos** (deux arrêts couverts La Tannerie, Chevré)
- **Participation sur la chaufferie bois** à la Bonnerie
- **Remplacement chaudière fuel** par chaudière bois au Presbytère
- **Chemins doux (piste cyclable)**: le cimetière, le désert
- **Gestion pilotée de la consommation des énergies**
- Espace îlot de **fraicheur** dans le centre bourg
- Eclairage tennis
- **Développement équin** (chevaux, carrière, calèche)
- **Remorque vélos** permettant de relier centre ville Bouëxière à mi-Forêt pour sécuriser les cycles et le transfert vers Via Silva à Cesson

Les projets identifiés par les communes (version provisoire en date du 12/02/2021)

Liffré

- Lancement d'une étude de zac multi site afin d'assurer **l'émergence et la réalisation d'habitats en centre ville** - favoriser la densification du centre afin de limiter l'extension urbaine
- **Aménagement d'un cheminement reliant l'ensemble des équipements** (école, salle de sport, ...) pour se déplacer à pieds ou vélo et non en voiture : programme de **signalétique piétonne dans la ville et de mise en avant des cheminements doux** afin de favoriser leur pratique et d'inciter les habitants à ne pas utiliser leur voiture pour des déplacements de courte distance en ville. A ces actions s'ajoute un outil de communication : **carte spécifique liaisons douces**
- **Création d'une forêt Miyazaki** en centre ville pour favoriser la biodiversité et stocker davantage de CO2
- **Installation d'un tracker solaire** au Centre des services techniques
- La ville a réalisé un schéma directeur énergétique : passage à la phase opérationnelle : **rénovation énergétique du CMA**
- La ville a réalisé un schéma directeur énergétique : passage à la phase opérationnelle : **rénovation du complexe sportif Jules Ferry**
- Programme de **rénovation de l'éclairage public**
- Requalification du centre ville : **Aménagement place centre ville(en lien avec la création d'un cinéma)**
- Pour un mode de vie et des pratiques moins carbonés : programme de **rénovation de logements sociaux** datant de plus de 40 ans situés en centre ville, **production d'ENR** et concevoir des aménagements de l'espace public répondant aux enjeux climatiques (favoriser les déplacements actifs et lancer des démarches d'auto partage, espaces verts)
- La ville a réalisé un schéma directeur énergétique : passage à la phase opérationnelle : **rénovation du complexe de la cantine scolaire Jacques Prévert**
- **Point d'apport recharge véhicules électriques**
- **Mise en place d'ombrières sur le parking devant la salle Coubertin**
- Projet mise en sens unique route de la Pretais (sens vers la Cornilliere) avec **création d'une piste cyclable** autonome en parallèle de la voie et sécurisation de la RD

Les projets identifiés par les communes (version provisoire en date du 12/02/2021)

Livré-sur-Changeon

- Extension et rénovation thermique de la salle polyvalente. Transformation en **espace culturel** et de spectacle.
- Création d'un **espace jeune** (déplacement du local existant)
- **Mise hors d'eau et hors d'air de l'église** (bâtiment classé) / Rénovation toiture et chéneaux - enduit intérieur
- Rénovation court de tennis extérieur
- Réfection de la toiture de la mairie
- Rénovation de logements sociaux
- Rénovation du chauffage du centre culturel

Mézières-sur-Couesnon

- Réaliser une « maison », un lieu de rencontre ,situé en centre bourg et à coté de maisons sociales **pour personnes âgées et/ou a mobilité réduite** regroupant plusieurs fonctions : Salle de rencontre, cuisine, salle de soin, espaces commun et cela en lien avec la création d'un lotissement.
- Avec EPF, création d'une cellule commerciale et de 2 appartements sur la place du village.
- Remplacement de 2 chaudières au fuel de bâtiments public, école et centre de loisirs.
- Création d'une MAM.
- Création d'un accueil et d'un local pour les adolescents.
- Réhabilitation des 2 étages du centre de loisirs
- Agrandissement du cimetière.

Dourdain

- *A compléter*

Saint-Aubin-du-Cormier

- *A compléter*